

**RAPPORT D'EVALUATION FINALE EXTERNE DU PROJET APPUI GLOBAL DE LA PRODUCTION
AGRICOLE LOCALE DES COOPERATIVES RIZICOLES DANS LA COMMUNE V DE NIAMEY – NIGER.**



PERIODE : MAI 2016

AGRO Services

1. Contenu

1. Contenu	2
ACRONYMES	3
1. INTRODUCTION	4
2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	6
3. OBJECTIFS DE L’EVALUATION	8
4. METHODOLOGIE DE L’EVALUATION	10
4.1. Les étapes de l’évaluation	10
4.2. Les sources de données.....	11
4.3. Les critères d’analyse	12
4.4. Limites de l’étude	12
4.5. Équipe de travail.....	12
5. RESULTATS DE L’EVALUATION.....	13
5.1. L’analyse de la pertinence du projet	13
5.2. Analyse des impacts	15
5.3. Analyse de l’efficacité.....	20
5.4. Analyse de la qualité des réalisations et Durabilité	29
5.5. Analyse de l’efficience.....	32
5.6. Analyse de l’appropriation du projet et participation des acteurs :	34
5.7. Analyse de la viabilité du projet	37
5.7.1. Viabilité économique et technique	37
5.7.2. Viabilité institutionnelle, sociale et environnementale	38
5.8. Analyse de l’alignement, transparence	43
5.8.1. Alignement sur les procédures nationales, dispositif financier et approche de financement du programme :	43
5.8.2. Transparence:.....	43
5.9. Analyse de la couverture	44
5.10. Analyse de la contribution du projet à la réalisation des objectifs de l’initiative 3 N,.....	46
6. CONCLUSION	49
6.1. Quelques leçons apprises	50
6.2. Recommandations.....	51
7. ANNEXES.....	54

ACRONYMES

AECID : Agence Espagnole pour la Coopération Internationale et le Développement

DGGR : Direction Générale du Génie Rural

DEP : Département des Études et des Programmes

FUCOPRI : Fédération des Unions des Coopératives des Producteurs de Riz

I3N : Initiative les Nigériens Nourrissent les Nigériens

INRAN : Institut National de la Recherche Agronomique

MDA : Ministère de l'Agriculture

MPDL : Fédération Mouvement pour la Paix

ONAHA : Office National des Aménagements Hydro-Agricoles

PDC : Programme de Développement Communal

PAE : Plan d'Action Spéciale

SDR : Stratégie de Développement Rural

SDRP : Stratégie de Développement Accéléré et Réduction de la Pauvreté

TRAGSA : Transformación Agraria-SA

1. INTRODUCTION

Le projet «Appui global de la production agricole locale des coopératives rizicoles dans la commune urbaine V de Niamey (Niger)» est le fruit de la coopération au développement hispano-nigérienne. Il émane du Plan d'Action Spécial pour le Niger de la Coopération Espagnole prévu pour contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire », notamment du premier, «Réduire l'extrême pauvreté et la faim», et le troisième, « Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ».

Le projet s'inscrit dans les lignes prioritaires d'action 2008-2010 établies par la Commission Mixte Hispano-nigérienne, notamment en ce qui concerne l'accord relatif à l'exécution d'actions en matière de souveraineté alimentaire et de lutte contre la faim. Il s'aligne sur la Stratégie de Développement Accéléré et Réduction de la Pauvreté (SDRP).

La commune V de Niamey, zone du projet est objet d'attention prioritaire de la part de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement. Elle fait partie des priorités géographiques définies par le PAE du pays.

Le projet «Appui global de la production agricole locale des coopératives rizicoles dans la commune urbaine V de Niamey (Niger)» est financé par l'Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement (AECID) sous forme de subvention à l'Etat nigérien et exécuté par l'entreprise publique Transformación Agraria S.A. (TRAGSA) dans la commune V de Niamey.

Le projet a travaillé principalement avec trois coopératives agricoles de la Commune urbaine V de Niamey, avec un objectif général «d'améliorer les conditions de développement intégral de la Commune V de Niamey».

Lors de la phase de formulation du projet, les problèmes et les contraintes de développement ont été identifiés et analysés avec les populations locales et les principaux acteurs du secteur agricole. Ils se résument en cinq grands constats:

- ✓ Une gestion inefficace des coopératives
- ✓ Une gestion inefficace des techniques de culture
- ✓ Une gestion inefficace des variétés de culture
- ✓ Une gestion inefficace de l'eau
- ✓ Des problèmes au niveau de la transformation et la commercialisation du riz, en dehors du cadre du projet

Le projet a donc été conçu pour résoudre ces insuffisances.

L'exécution du projet a démarré en 2010 pour deux ans au départ. Mais il continue encore jusqu'en fin juin 2016. Ainsi, avant de boucler totalement les activités du projet, la coordination technique a engagé un processus d'évaluation finale externe. L'évaluation externe couvrira toute la période de sa mise en œuvre et vise deux objets majeurs :

- L'analyse du projet en vue de chercher à déterminer si les résultats et effets du projet ont contribué à l'objectif général «d'améliorer les conditions de développement intégral de la Commune V de Niamey».
- L'identification des leçons apprises / des connaissances acquises ainsi que des innovations en vue de contribuer au processus d'apprentissage et de la réplication pour des projets similaires

Le bureau d'études AGRO SERVICES a été mandaté par TRAGSA pour conduire le processus de l'évaluation, pendant la période de mars à avril 2016. Les résultats du processus sont consignés dans ce document.

2. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Pays enclavé, avec une superficie de 1 267 000 Km², le Niger est un pays vaste et aride dont l'économie se caractérise par la prédominance du secteur agricole. Le Niger est considéré par la Coopération Espagnole, un pays d'Attention Spéciale depuis 2006, le compromis avec son développement étant croissant, comme cela est reflété dans la 1^{ère} Commission Mixte Hispano-nigérienne, organisée à Niamey, en mai 2008.

Le Niger est confronté à de très nombreux défis dont celui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le changement climatique. Confronté à un taux de croissance démographique qui compte parmi les plus élevés au monde et à une urbanisation accélérée. Le Niger, pour nourrir sa population a mis en place une politique de développement du secteur agricole qui vise essentiellement cinq (5) effets généraux:

- Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques
- Renforcement de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, crises et catastrophes,
- Développement des circuits d'approvisionnement en produits alimentaires des marchés ruraux et urbains,
- Amélioration de l'état nutritionnel des nigériens et particulièrement des enfants,
- Renforcement des capacités d'animation, de coordination des réformes et initiatives par les acteurs du secteur agricole.

La mise en œuvre de l'initiative 3N participe à cet objectif. Plusieurs partenaires au développement du Niger, dont la coopération espagnole, à travers l'AECID, s'inscrivent également dans cette logique. L'identification ainsi que la mise en œuvre du programme d'Appui global de la production agricole locale des coopératives rizicoles dans la commune urbaine V de Niamey, confiées à TRAGSA par l'AECID constituent des éléments d'opérationnalisation de l'Accord-cadre de Coopération entre le Royaume d'Espagne et la République du Niger. L'assistance technique de TRAGSA a été conçue pour renforcer des coopératives de producteurs de riz dans la zone urbaine de Niamey. Très localisée, cette assistance se devait de:

- S'intégrer dans les nombreuses stratégies qui se déroulent actuellement dans le pays, en matière de sécurité alimentaire;
- Faire face aux besoins alimentaires sans cesse croissant d'une zone urbaine et de ses centres périphériques, par une augmentation de la production autour de ces zones en étendant l'assurance de fourniture alimentaire de la population de la zone urbaine et des alentours de Niamey;
- Soutenir le début de volonté de la part de l'AECID aussi bien des bénéficiaires que des institutions consultées pour collaborer dans la plupart des actions prévues ;
- Contribuer aux travaux de réhabilitation et renouvellement des infrastructures d'irrigation représente un avancement très important dans l'approvisionnement d'eau, élément essentiel de la production ;
- Permettre à l'Espagne d'apporter son expérience dans le développement de travaux d'aménagements agricoles, l'irrigation étant un élément clé qui a contribué à la croissance économique de l'Espagne pendant les dernières décennies ;
- Faciliter l'animation par les partenaires nigériens, d'un projet intégral dont la mise en œuvre, pourrait être prise comme modèle de fonctionnement et de gestion par les autres coopératives rizicoles du pays.

Ainsi la mise en œuvre de ce projet devait permettre de promouvoir le partenariat et la synergie entre de nombreux acteurs du secteur.

3. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Le projet «Appui global de la production agricole locale des coopératives rizicoles dans la commune urbaine V de Niamey (Niger)» a été initié pour répondre aux besoins d'amélioration des conditions de développement intégral de la Commune V de Niamey. Il a été mis en place grâce à la mission de formulation réalisée entre septembre et novembre 2009. Sur la base d'un diagnostic assez complet, d'analyses de contexte, les problématiques importantes ont été identifiées pendant la mission de formulation; ce qui a permis de:

- Définir la faisabilité du projet d'appui global de la production agricole locale des coopératives rizicoles dans la Commune Urbaine de Niamey.
- Élaborer le document de Cadre Logique et le Schéma de Planification du Projet.

Les objectifs affichés par le projet sont :

Objectif général: Amélioration des conditions de développement intégral de la Commune V de Niamey.

Objectif spécifique: Amélioration de la gestion intégrale dans les périmètres rizicoles des coopératives de Saadia aval, Saadia amont et Kirkissoye appartenant à la Commune V de Niamey.

L'accomplissement de l'objectif spécifique du projet devait se réaliser à travers un certain nombre de **résultats à atteindre** pendant la période d'exécution du projet :

RA: *Renforcement de la gestion administrative et associative des coopératives de la Commune V de Niamey.*

RB: *Amélioration de la gestion technique de la culture dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey.*

RC: *Amélioration de la gestion de variétés dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey.*

RD: *Amélioration de la gestion et l'emploi de l'eau dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey*

Ainsi, le projet a couvert exclusivement la commune V de Niamey et a travaillé de façon directe avec trois coopératives et a touché un nombre important de petits riziculteurs et de femmes, installés dans les périmètres irrigués de Saadia Amont, Saadia Aval et Kirkissoye. La mise en œuvre du projet a été prévue sur une durée 22 mois.

La présente évaluation finale vise à mesurer le niveau d'atteinte de résultats du projet tel qu'il a été exécuté ainsi que les effets et impacts produits. Les objectifs de l'évaluation se résument aux points suivants:

- Identifier les procès clés et les éléments structuraux du projet, afin d'identifier les informations clés et évaluer la manière de gérer l'aide au développement.
- Analyser la réalisation vérifiable des résultats et des objectifs, de manière à rendre compte au bailleur des fonds et à la population bénéficiaire du projet ainsi qu'aux institutions concernées.
- Déterminer l'impact du projet en général et des activités exécutées en particulier.

- Analyser la viabilité des actions lorsqu'elles sont transférées aux bénéficiaires.
- Tirer des recommandations sur: (i) la logique d'intervention du projet, en incluant les rapports d'objectifs/résultats, de processus et des éléments structuraux de chaque composante du projet, (ii) la disponibilité de l'information, des systèmes d'informations existants et les améliorations qu'on doit apporter.
- Identifier les réussites et les erreurs en vue des interventions ultérieures, en livrant un rapport indépendant pour rendre compte au bailleur des fonds.

4. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

L'évaluation a duré environ 49 jours. La méthodologie appliquée au cours de l'évaluation a été conforme à la note méthodologique proposée par l'équipe d'évaluation. Cependant les entretiens initialement prévus avec les acteurs partenaires du projet cités dans les termes de références, ont été élargis à une coopérative de riziculture hors zone du projet et au bureau d'études d'impact environnemental.

Le champ d'analyse de l'évaluation a été limité aux domaines/dimensions suivantes:

Dimension institutionnelle : Rôles et rapports entre les institutions concernées (AECID, FUCOPRI et TRAGSA, Ministère de l'Agriculture, ONAHA, INRAN...) dans la mise en œuvre du projet.

Dimension sectorielle : La collecte et les analyses ont porté principalement sur la formation, la fourniture des moyens matériels (intrants et matériels agricoles) et l'exécution des travaux.

Dimension géographique : La zone géographique prise en compte se limite aux périmètres rizicoles gérés par les coopératives Kirkissoye, Saadia Aval et Saadia Amont, toutes dans la commune V de Niamey (une superficie de 229 hectares).

Dimension temporelle : La période considérée correspond à la période de mise en œuvre du projet, en incluant les périodes de prorogation administrative (juillet 2010 jusqu'à décembre 2013.)

Population bénéficiaire du projet : Il y a plusieurs bénéficiaires du projet, d'un côté la FUCOPRI qui est la bénéficiaire proprement dite de la subvention d'Etat; d'autre côté les trois coopératives; et enfin, les exploitants des trois coopératives dont les membres se chiffrent à 853 personnes, distribués comme suit : Kirkissoye 405 exploitants, Saadia Amont 391 exploitants et Saadia Aval 57 exploitants. En outre, le projet a collaboré avec l'ONG MPDL.

Pour mieux apprécier / évaluer, l'analyse doit tenir compte des aspects clés de son contexte, sa structure, sa conception ou son élaboration, les processus engendrés, et les résultats attendus et obtenus ainsi que les relations et interactions générées.

En plus l'analyse intègre aussi les niveaux suivants:

- L'élaboration / formulation du projet : la façon dont le projet a été conçu et élaboré, en analysant la qualité du diagnostic.
- La structure : la structure opérationnelle du projet, l'adéquation des modèles et des systèmes de programmation, la gestion du suivi et de l'évaluation, la capacité de mise en œuvre des entités responsables.
- Les processus : la façon de mettre en œuvre les activités prévues sera analysée également, le fonctionnement des flux d'information entre les acteurs de l'évaluation (AECID, TRAGSA; FUCOPRI, DGGR,...), la qualité de la relation du personnel, le respect des délais et les procédures entre les acteurs.
- Les résultats : ici l'analyse portera sur les changements attribuables au projet et qui répondent aux objectifs de développement du Niger.

4.1. Les étapes de l'évaluation

Le processus de l'évaluation s'est étendu sur quatre grandes phases:

- La phase de préparation: analyse documentaire, définition de la matrice d'évaluation: critères, questions, indicateurs d'évaluation, élaboration des outils de collecte et du planning de la collecte et information des partenaires;
- La phase de collecte de données sur le terrain: entretiens individuels et collectifs, enquêtes par questionnaires, visites de sites;
- La phase de traitement et d'analyse des données;

- La phase de rédaction du rapport.

La collecte d'informations auprès des groupes cibles a été réalisée à travers l'utilisation de guides d'entretien conçus par catégorie d'acteurs et de questionnaires individuels: Guide d'entretien pour institutions publiques (DGGR, DEP, INRAN, ONAHA), Guide d'entretien pour FUCOPRI, Guide d'entretien pour les coopératives, Guide d'entretien pour l'équipe de projet, Guide d'entretien pour l'AECID, Questionnaires producteurs, et Outils d'auto-évaluation des coopératives.

Les analyses ont été à la fois qualitatives et quantitatives dans le but d'établir des constats, conformément aux critères d'évaluation définis. Ces constats ont abouti à des conclusions et des recommandations.

4.2. Les sources de données

Au cours de l'évaluation, l'équipe a procédé à un recoupage des informations par méthode de triangulation. Les résultats intermédiaires de la collecte ont été systématiquement discutés en équipe. Les sources d'informations ont été :

- *La documentation sur le projet*

Au début de la mission, l'équipe d'évaluation a procédé à la revue de la documentation sur le projet. Cette revue a permis de rédiger et de soumettre à TRAGSA une note méthodologique détaillée qui a porté sur sa compréhension du projet, la description de la méthodologie d'ensemble de l'évaluation, la présentation de la matrice comprenant les critères d'évaluation, les questions d'évaluation, les indicateurs, les méthodes de collecte et d'analyse de données par critère d'évaluation (annexe n°1). L'adoption de ce document par le comité de suivi de l'évaluation, annexé au présent rapport, a constitué un préalable pour le démarrage des travaux.

Les rapports d'activités ont constitué des sources importantes de collecte de données quantitatives. Ils ont aussi permis de cadrer la recherche de données qualitatives et de mieux cibler les acteurs rencontrés. La liste des documents internes consultés se trouve en annexe du présent rapport.

- *Les documents de référence des partenaires*

Il s'agit essentiellement des documents cadres de politique (Cadre stratégique de l'initiative 3N, de documents de planification, de textes légaux et réglementaires, de documents d'études qui constituent les références des partenaires dans la conduite de leurs missions ou pour les prises de décision. La liste de documents externes consultés se trouve en annexe du présent rapport.

- *Les informateurs clés de l'évaluation*

La phase de collecte des données a été très participative. Une large gamme d'acteurs a été touchée pendant l'enquête de terrain. Il s'agit de personnes impliquées de façon directe dans le projet et de personnes impliquées de façon indirecte. Les échanges se sont déroulés sous formes d'entretiens individuels et collectifs auprès de :

- Responsables de structures d'Etat, au niveau national (DGGR, DEP, INRAN), régional (ONAHA), local (Service d'Agriculture de la commune V),
- Responsable de FUCOPRI,
- Directeurs des périmètres de Saadia Aval, Saadia Amont et Kirkissoye,
- Responsables des coopératives rizicoles de Sadia Amont, Sadia Aval, Kirkissoye,
- De faitières (coopératives, unions des coopératives, associations, fédérations),
- Producteurs/trices, transformateurs/trices, commerçants,

- Membres de l'équipe du projet à Bamako et Niamey,
- Responsable du projet au niveau de l'AECID,

Des visites de terrain ont été effectuées dans les périmètres de la zone du projet en commune V de Niamey. Ensuite, l'équipe a rendu visite au Maire de la commune V, pour se rendre compte de son niveau d'information sur le projet et du positionnement de la commune.

4.3. Les critères d'analyse

Le but de l'évaluation est **«d'analyser les résultats et impacts du projet, le niveau de réalisation de ses objectifs, et d'identifier les leçons et connaissances acquises pouvant servir pour des interventions similaires futures»**.

Les analyses ont été focalisées sur l'ensemble des critères annoncés dans les termes de références: Pertinence, Impact, Efficacité, Efficience, Viabilité, Cohérence, Appropriation, Alignement, Participation, Couverture.

4.4. Limites de l'étude

La méthodologie utilisée ainsi que l'organisation pratique du travail de l'équipe sur terrain ont permis d'appréhender l'ensemble des contours de l'évaluation. Cependant, quelques facteurs limitent la portée de cette étude:

- Dans sa phase de mise en œuvre, le projet n'a pas mis en place un système de suivi évaluation fonctionnel, qui aurait déjà pu informer les indicateurs de suivi du projet;
- Le projet n'a pas réalisé d'études thématiques approfondies et une auto-évaluation qui auraient pu alimenter les réflexions et soutenir le travail d'investigation de l'évaluation externe;
- Les rapports d'activités sont trimestriels et l'équipe d'évaluation ne disposait pas de document qui rend compte des résultats de façon cumulative. Ce qui a rendu la capitalisation des informations plus fastidieuses.

Cependant l'évaluation a été réalisée dans de très bonnes conditions. Elle est intervenue à un moment où les producteurs sont assez disponibles (période de fin de campagne hivernale et démarrage de campagne de contre saison). La bonne collaboration avec l'équipe de projet et son soutien constant à l'organisation des rencontres ont permis de toucher tous les acteurs prévus. L'intérêt des acteurs pour le projet et leur engagement ont permis de relever le niveau des discussions et d'atteindre des résultats conformes aux attentes de l'équipe.

4.5. Équipe de travail

Elle était composée de:

- Un économiste, spécialiste en planification et gestion de projet, chef de mission
- Un agronome, spécialiste en appui aux systèmes de riziculture irriguée,
- Un expert spécialisé dans la gestion de l'environnement et le changement climatique,

Cette équipe a été appuyée par un traducteur haoussa – zerma – français qui a participé en tant que traducteur à l'administration des questionnaires individuels et de l'outil d'auto-évaluation assistée, au niveau des producteurs et de leurs coopératives.

5. RESULTATS DE L'EVALUATION

Les interventions du projet ont été analysées en fonction des critères donnés dans les termes de références. Ainsi les résultats par critères d'analyse sont ci-dessous consignés.

5.1. L'analyse de la pertinence du projet

QUESTION PRINCIPALE D'EVALUATION	Le projet répond-il aux besoins des populations de la zone de couverture ?
---	---

Le but du projet est d'«améliorer les conditions de développement intégral de la Commune V de Niamey». **Tous les acteurs rencontrés, au niveau politique et économique, sans exception estiment que le projet est utile pour l'amélioration des conditions de vie dans la commune V de Niamey et répond aux besoins de gestion intégrale des périmètres rizicoles.**

La finalité du projet a été analysée par rapport aux objectifs stratégiques de l'État notamment l'initiative 3 N et de la commune V de Niamey en matière de développement économique et social. Il ressort dans tous les documents de référence au niveau de l'État (SDRP, Initiative 3 N, etc.....), de la commune V de Niamey (Programme de Développement Communal), que les stratégies de développement à tous les niveaux donnent la priorité au secteur rural avec un focus sur l'amélioration de la productivité, le soutien à la réhabilitation des terres cultivables et la gestion des eaux pour les besoins de production afin de contribuer à la sécurité alimentaire.

La culture irriguée notamment le riz est priorisée dans l'Initiative 3N. Il n'appartient pas à cette évaluation d'apprécier si les politiques publiques correspondent bien aux besoins des populations. Cependant les processus participatifs qui ont conduits à l'élaboration de ces documents cadre (SDRP, 3N, PDC commune V) peuvent nous amener à dire qu'ils prennent bien en compte les besoins prioritaires des populations.

Il faut aussi signaler que le secteur de développement rural notamment, la sécurité alimentaire et nutritionnelle fait partie des grandes priorités de la coopération espagnole au Niger. Il y a donc convergence entre les objectifs de l'État et ceux de la Coopération Espagnole, dans le domaine.

Pour établir la concordance des liens entre les problématiques identifiées et la logique d'intervention du projet, l'équipe d'évaluation a formulé une hypothèse d'impact pour vérifier si ces éléments se réalisent à travers l'intervention du projet.

Hypothèse d'impact :

Le projet «Appui global de la production agricole locale des coopératives rizicoles dans la commune urbaine V de Niamey (Niger)» renforce les conditions d'exploitation des périmètres rizicoles, par (i) l'amélioration des capacités techniques et administratives des 3 coopératives bénéficiaires, (ii) l'efficacité dans la gestion de l'eau, des techniques culturales et des intrants agricoles. Cette efficacité permet d'améliorer les rendements agricoles et accroître les productions dans les périmètres. L'accroissement du niveau de production contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des producteurs des coopératives bénéficiaires de la commune V de Niamey. Ce qui crée les conditions de développement intégral dans la commune.

Cette hypothèse repose donc sur quatre objectifs :

⇒ **La gestion efficace de l'eau**

- ⇒ **La gestion efficace des coopératives**
- ⇒ **La gestion efficace des techniques de culture**
- ⇒ **La gestion efficace des variétés de culture**

L'amélioration des conditions de développement dans la commune V de Niamey se réalise à travers l'approche globale de gestion intégrale des périmètres rizicoles aménagés. Ce mode d'intervention est conforme aux stratégies de l'État dans le secteur agricole.

En se focalisant sur quatre objectifs essentiels du projet, l'équipe d'évaluation estime que la stratégie d'appui à la production de riz est bien pensée et réaliste.

On peut effectivement constater qu'à travers le projet, les conditions de vie des petits riziculteurs des coopératives de Sadia Amont, Sadia Aval et Kirkissoye ont été améliorées grâce à une augmentation très importante des rendements, qui sont passés en moyenne de 4 à 8 t/ha dû à l'effet conjugué de la gestion de l'eau, l'accès aux intrants de qualité (semences, engrais.....), la mise à disposition de matériel agricole et l'encadrement technique des producteurs.

CONSTATS	
Est-ce que les priorités des bénéficiaires ont changé depuis la formulation du projet ? En cas affirmatif, est que le projet a été adapté à ces changements ? Comment le projet a tenu compte de l'évolution des besoins?	Les priorités des bénéficiaires n'ont pas changé depuis la formulation du projet. Les grandes priorités des producteurs membres des coopératives rizicoles se situent toujours au niveau de la gestion de l'eau, de l'accès aux semences de qualité et engrais, de l'encadrement technique des producteurs dans le but d'assurer des rendements plus élevés et plus stables.
Est-ce que des éléments majeurs du contexte ont – ils évolué dans le sens des perturbations des actions du projet ?	Le projet a démarré dans un contexte d'État d'exception au Niger avec le coup d'état militaire. Cette situation a influencé le montage institutionnel du projet en mettant comme répondant direct la Fédération des Unions de Coopératives Productrices de Riz (FUCOPRI) au lieu du ministère de l'agriculture. Le retour à la normale du contexte global n'a entraîné de modification dans le montage institutionnel.
Est-ce que les priorités de développement de la commune V de Niamey ont changé?	Les priorités de développement de la commune V de Niamey sont resté les mêmes
Est-ce que les priorités de la Coopération Espagnole pour le développement ont changé?	Non ; les priorités de la Coopération Espagnole restent les mêmes.
Le projet répond-t-il toujours aux besoins des populations bénéficiaires ? En cas négatif, est que le projet a été adapté aux besoins détectés ?	Le projet est toujours adapté aux besoins de la population bénéficiaires.

CONCLUSION SUR LA PERTINENCE

Le projet est pertinent et répond aux besoins des populations bénéficiaires.

5.2. Analyse des impacts

QUESTION PRINCIPALE D'EVALUATION	Est-ce que la situation des bénéficiaires a changé du fait de la mise en œuvre du projet? Existe-t-il des éléments concourant à l'atteinte de l'objectif global du projet ?
---	--

Pour cerner l'impact du projet, l'équipe d'évaluation a croisé trois sources de données: les informations relevées dans les rapports produits par l'équipe de projet, les informations collectées au cours des rencontres de groupes et les données de sondages individuelles. À travers ce processus, l'équipe a d'abord analysé les effets induits par axe de travail avant d'établir les impacts du projet par rapport à sa finalité.

Cette méthode a abouti aux constats ci-dessous :

Les effets / impacts au niveau de la gestion de l'eau

Le riz parvient à boucler actuellement son cycle de production sans déficit hydrique. La gestion de l'eau est devenue globalement plus efficace avec la réhabilitation des réseaux d'irrigation: canaux d'irrigation, pistes, digues de protection etc..... Les travaux réalisés avec l'appui du projet ont permis d'aboutir à une gestion plus efficace de l'eau. L'installation des pompes flottantes a été le point central de ces investissements vue l'effet recherché à savoir la disponibilité de l'eau pendant la période de saison sèche. Cependant, les échanges avec les bénéficiaires ont permis d'établir les constats suivants:

- De l'avis du service technique spécialiste des questions d'aménagement (DGGR), le projet a permis la remise en état et le renforcement des réseaux d'irrigation (récupération des superficies cultivables), le désenclavement avec la mise en état des digues routes ; mais il reste assez réservé quant à la solution technique de pompage (installation des pompes flottantes). Il faut cependant noter que le choix de cette technologie a été fait de façon participative et transparente par les bénéficiaires y compris le service du génie rural. Un voyage d'échanges sur une expérience similaire a même été organisé par le projet pour permettre aux acteurs du projet d'avoir d'amples informations sur la technologie. Donc ce choix ne doit plus constituer à priori une source de discordance. Cette technologie doit plutôt être suivi pour mieux apprécier son impact dans le système de production.
- La pompe flottante a fonctionné au niveau de deux coopératives sur trois. Dans ces coopératives, les résultats ont été satisfaisants. Mais la technologie choisie suscite des questionnements notamment par rapport son adaptabilité à l'environnement du projet.

En résumé, l'équipe a constaté durant sa visite de terrain, des pompes correctement installées et prêtes à l'emploi pour la nouvelle campagne de saison sèche très attendue par les bénéficiaires.

La gestion des variétés de culture

L'appui du projet, a permis de mettre à la disposition des producteurs, des variétés culturales plus performantes produites au niveau de la ferme de Saadia Aval. Grâce à cette ferme semencière et au partenariat avec l'INRAN des semences de qualité ont été développées pour porter le rendement des exploitations à 8 voire 9 t/ha par endroit, sous conditions de maîtrise totale de l'eau. Les producteurs ont reçus plusieurs formations sur les techniques de production et de certification semencière et effectués aussi des voyages d'échanges à travers la sous - région.

Ainsi grâce au projet, des semences sont disponibles en qualité et en quantité pour ravitailler non seulement les membres des trois coopératives partenaires du projet mais aussi d'autres exploitants rizicoles des périmètres

aménagés. Au passage de l'équipe d'évaluation, la coopérative semencière disposait d'un stock d'environ 60 tonnes de semences de très bonne qualité.

Ce résultat constitue une des plus belles réussites du projet.

Les effets / impacts au niveau de la gestion de technique de culture

Les capacités techniques des producteurs membres des coopératives rizicoles ont été renforcées grâce au projet. Les producteurs membres des coopératives démontrent une grande efficacité dans l'exploitation de périmètres rizicoles. Plus de 80% des exploitants interviewés ont capitalisé au moins 10 années d'expérience dans l'exploitation des parcelles rizicoles. Les exploitants s'installent donc durablement dans le secteur et font preuve d'une plus grande efficacité en améliorant leur production. Les producteurs au sein des coopératives sont globalement très satisfaits des formations et accompagnements reçus. Près de 100% des producteurs estiment que leurs capacités techniques ont été renforcées par les actions du projet dans le domaine de la production et estiment qu'ils peuvent assurer leurs activités dans ce domaine avec peu ou sans encadrement et même qu'ils sont capables de transmettre ces connaissances à d'autres nouveaux producteurs. Ce renforcement se traduit concrètement dans les périmètres par l'application correcte des techniques culturales et le respect du calendrier cultural. Ainsi l'enquête menée auprès des 50 producteurs a relevé que le rendement moyen est passé de 4t/ha avant le projet à 8 t/ha. Le projet a permis de renforcer leurs capacités à travers les formations techniques et les voyages d'études.

Les effets / impact au niveau de la gestion des coopératives

Les 3 coopératives appuyées par le projet sont très dynamiques et offrent de services de qualité à leurs membres. Tous les producteurs interviewés trouvent que les coopératives jouent un grand rôle dans l'amélioration de leur production.

Les coopératives sont mieux organisées qu'avant le projet et fournissent des services très satisfaisants à leurs membres.

L'équipe d'évaluation a mené auprès des 3 coopératives appuyées par le projet, un exercice d'auto-évaluation qui a permis aux membres de chaque coopérative d'évaluer l'état de leurs coopératives. Les critères d'évaluation et de notation sont donnés en annexe. Ainsi on peut retenir les résultats suivants:

- **Au niveau de la structuration et de l'organisation:** l'équipe d'évaluation a constaté un bon niveau de structuration institutionnelle (100% des 3 coopératives disposent de statut et règlements, avec reconnaissance officielle), les registres des membres sont disponibles et à jours.
- **Au niveau du fonctionnement:** les textes statutaires et réglementaires sont maîtrisés et appliqués, la tenue régulière des réunions statutaires avec PV de réunion, les organes sont renouvelés conformément aux textes et à temps, les producteurs membres s'acquittent de leurs engagements notamment les redevances.
- **Au niveau de la gestion, de l'administration des coopératives et de la gouvernance:** existence de tous documents de gestion nécessaires à leurs activités et maîtrise totale des outils de gestion, bonne communication avec les membres, documents de planification par campagne est disponible et partagés avec tous les membres en assemblée générale.

- **Au niveau de l'autonomisation:** très bonne capacité financière des coopératives de façon globale avec l'appui du projet et la mobilisation interne avec les redevances, les recettes tirées des prestations livrées sur les équipements agricoles octroyés par le projet, motoculteurs, batteuses,...).
- **Au niveau des services fournis par les coopératives:** les membres sont très satisfaits des services rendus par leurs coopératives. Ces services sont relatifs à la formation technique des producteurs, une forte couverture des besoins des membres en crédits d'engrais et d'équipements de travail (motoculteurs, charrettes asines, charrettes bovines et petits matériels de travail). Cependant ils ont tous signalé le faible niveau de vente du riz produit par les membres et surtout les prix de plus en plus bas.

L'équipe d'évaluation estime que les appuis du projet à travers les 3 coopératives ayant permis de relever le niveau de production, les coopératives doivent encore fournir plus de services attractifs surtout en matière de commercialisation pour assurer une forte mobilisation des ressources internes.

Le même exercice auprès d'une autre coopérative en zone hors projet a permis d'établir un regard comparatif entre les coopératives appuyées par le projet et celles non soutenues par le projet:

- **Au niveau du fonctionnement:** les membres maîtrisent les textes statutaires et réglementaires mais l'application reste insuffisante. La tenue régulière des réunions statutaires avec PV, les organes sont renouvelés conformément aux textes et à temps, les producteurs membres s'acquittent de leurs redevances. Cependant il ressort que le taux de participation se situe autour de 30%. Le conseil d'administration a beaucoup de la peine pour mobiliser les membres de l'assemblée générale.
- **Au niveau de la gestion, de l'administration des coopératives et de la gouvernance:** la coopérative dispose de tous les documents de gestion nécessaires à ses activités. Les outils de gestion sont bien tenus également. Les processus de planification et de bilan de la campagne sont bien tenus mais l'engouement reste faible.
- **Au niveau de l'autonomisation:** très faible capacité financière. La coopérative dispose de très faibles moyens financiers, les seules ressources de la coopérative porte sur le paiement des redevances qui aussi sont utilisées intégralement pour les charges liées aux pompes et à la distribution de l'eau d'irrigation. Les pannes graves sur le système de pompage peuvent provoquer des arrêts plus ou moins longs ayant des conséquences sur le déroulement de la campagne. Pour ces situations pareilles, la coopérative improvise des systèmes de cotisation pour faire face à la charge ou encore à s'endetter afin de sauver la campagne.
- **Au niveau des services fournis par les coopératives:** À ce niveau, les membres ont des attentes en matière de services très grands mais qui ne sont pas satisfaits. La coopérative n'est pas à mesure de fournir des services de base à ces membres : ni de formation, ni de crédit d'approvisionnement en engrais et encore moins d'équipements agricole.

A la lumière des informations analysées, l'équipe a fait les constats suivants:

- En zone hors projet, les membres exploitants ont un faible engouement pour les activités de la coopérative contrairement aux membres des trois coopératives de la zone du projet.
- Les trois coopératives partenaires du projet se distinguent par les services qu'ils fournissent à leurs membres et qui sont très déterminants pour l'amélioration du niveau de production d'une part (credit d'engrais et de semences, formations et encadrements...), la gestion efficace de l'eau (réhabilitation des réseaux d'irrigation, installation des pompes flottantes) et la gestion du temps de travail (respect des calendrier culturaux) avec les équipements agricoles (motoculteurs, charettes, ...) d'autre part.

Ces éléments positifs peuvent être considérés comme l'apport du projet, qui crée la **différence en terme de niveau de production, de revenus et donc de condition de vie entre les membres** des coopératives soutenues par le projet et celles non soutenues.

Les effets d'ordre social

Au plan social, le riz reste comme toujours une culture rentable économiquement mais surtout indispensable pour l'alimentation. Le produit reste un aliment fortement consommé au quotidien et dans les événements sociaux.

Le projet a eu des effets sur l'emploi des producteurs, des femmes et des jeunes qui sont aussi membres des coopératives. Les revenus supplémentaires tirés de la vente du riz ont permis d'assurer les frais de scolarité des enfants et même une meilleure prise en charge des frais de santé à travers une fréquentation plus accrue dans les centres de santé.

Les groupements de femmes transformatrices (riz étuvé) du riz ont été plus dynamisés avec l'augmentation de la quantité produite de riz. Ces femmes travaillent plus et parviennent à tirer plus de revenus qu'avant.

Les effets au niveau économique

L'équipe a procédé à une estimation des effets économiques du projet sur la base des prix et de rendements directement obtenus d'un échantillon de 50 producteurs répartis comme suit :

- 20 producteurs sur 391 à Sadia Amont
- 20 producteurs sur 405 à Kirkissoye
- 10 producteurs sur 57 à Sadia Aval

Les données moyennes suivantes ont été établies sur une superficie moyenne de 0.30 ha

Charges d'exploitation	Montant en FCFA
Repiquage	23500
Labour	7750
Planage	15500
Désherbage	14250
Engrais	35625
Récolte	35000
Redevance eau 0,30ha	38665
Traitement Phytosanitaire	2000
Total charges	172 290
Rendement moyen	8T/ha
Prix de vente moyen	175 FCFA
Valeur de production	420 000 FCFA
Marge net	247 710 FCFA

La marge nette par campagne pour l'exploitation d'une parcelle de 0.30 ha se chiffre à **deux cent quarante-sept mille sept cent dix francs CFA.**

En extrapolant ce revenu net moyen aux 229 ha des périmètres rizicoles, on estime que le revenu généré grâce aux appuis du projet est de l'ordre de 189 085 300 FCFA par campagne au bénéfice des 853 exploitants membres des coopératives. Ceci s'explique par les effets combinés de la gestion efficace de l'eau, des variétés cultivées, des techniques de culture et des coopératives

Les rendements des cultures dans la coopérative témoin de (Coopérative de Saga qui ne bénéficie pas de l'intervention du Projet) sont nettement inférieurs à ceux des zones d'intervention (8 tonne/ha contre 3 à 4.5 tonnes /ha). Ce qui nous permet d'affirmer que l'intervention du projet a eu des effets très positifs. Cette différence se constate aussi au niveau si on compare les capacités institutionnelles et organisationnelles des coopératives bénéficiaires et non bénéficiaires de l'accompagnement

Impact sur les conditions de développement intégral de la commune V

L'amélioration des revenus tirés de la vente du surplus de riz produit a des effets perceptibles sur le niveau de vie de 853 ménages bénéficiaires. L'enquête individuelle et les entretiens collectifs effectués permettent d'établir que les revenus sont utilisés par les producteurs pour assurer:

- Un meilleur accès à l'alimentation et aux services sociaux de base (santé, éducation des enfants).
- Un meilleur logement.
- Un réinvestissement dans le petit commerce.

CONSTATS	
Existe-t-il des éléments concourant à l'atteinte de l'objectif global du projet?	<ul style="list-style-type: none"> - L'accroissement du rendement a permis de tirer plus de revenus de la vente du riz, - L'augmentation de la production a contribué à la sécurité alimentaire en commune V de Niamey - Le surplus de production est vendue par les ménages pour assurer une alimentation plus variée, accéder aux services sociaux de base (santé éducation)
Est-ce que le projet a eu des effets positifs non-prévus sur les bénéficiaires du projet?	- Le projet a eu un effet important sur le développement de la riziculture en zone irriguée : les coopératives des zones hors projet s'approvisionnent en semences de qualité à partir de la ferme semencière qui a une grande capacité de production en semence de qualité. Plusieurs structures s'approvisionnent à partir de la ferme semencière.

CONCLUSION SUR L'IMPACT

Les effets du projet sont importants sur les conditions de développement intégral dans la commune V de Niamey. Les impacts sur la sécurité alimentaire et l'amélioration du niveau de revenu sont déjà importants grâce à l'accroissement du rendement, et aux capacités de gestion améliorées des coopératives partenaires.

5.3. Analyse de l'efficacité

QUESTION PRINCIPALE D'EVALUATION	Est-ce que tous les résultats et les réalisations prévus du projet ont-ils été atteints ? Quel est le niveau d'exécution des activités planifiées.

La matérialité des réalisations:

Le taux de réalisation des activités du projet ont été évalué sur les 4 axes de travail :

- Renforcement de la gestion administrative et associative des coopératives de la Commune V de Niamey.

- Amélioration de la gestion technique de la culture dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey.
- Amélioration de la gestion de variétés dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey.
- Amélioration de la gestion et l'emploi de l'eau dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey.

Le niveau de mise en œuvre est très élevé pour les trois premiers axes de travail. Par rapport au dernier axe (Gestion et l'emploi de l'eau dans les périmètres rizicoles), la mise en œuvre a accusé du retard. Cela est dû au fait que les travaux dans ce domaine (études de faisabilité technique et socio culturel des infrastructures, choix des options, réalisation des travaux à l'entreprise etc.) nécessitent un processus relativement long. Ensuite la mise en route des travaux a souffert des difficultés institutionnelles avec la FUCOPRI.

Au niveau des 4 axes stratégiques d'activités

Le tableau qui suit donne le niveau d'exécution des activités par rapport aux prévisions du document de projet sur les 4 axes de travail.

	RESULTATS	UNITE	RESULTATS ATTENDUS	Taux de réalisation	Appréciation
				2016	
R A	Renforcement de la gestion administrative et associative des coopératives de la Commune V de Niamey.				
A.1.1.0.	Réaliser des cours de formation en associationnisme et gestion coopérative conçus pour les cadres de direction des coopératives	Cadres directeurs	100%	100%	Des cours de formation ont été réalisés à l'intention des cadres directeurs et autres participants pour tous les 3 coopératives partenaires. Cependant l'équipe d'évaluation note un manque de constance (changement fréquent des Directeurs de périmètre) ce qui n'est pas de nature à valoriser au mieux les acquis de la formation réalisée (perte de mémoire chaque fois avec un remplacement de Directeur de périmètre)
A1.1.1	Fournir les moyens matériels aux coopératives pour l'optimisation de leur gestion	Coopérative	3	3	Toutes les trois coopératives ont reçu les moyens matériels pour l'organisation et la gestion (bureau, ordinateur, infrastructure de bureau et magasin etc.)
R B	RB: "Amélioration de la gestion technique de la culture dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey"				
A 1.2.1	Fournir un stock d'engrais de départ pour faire face aux deux premières années de culture.	Parcelles	80%	100%	Un stock d'engrais a été fourni à tous les coopératives. Sur la base des échanges tenues avec les bénéficiaires, les quantités octroyées ont permis de couvrir les besoins des 229 ha exploitée en DAP et NPK par campagne pendant 2 ans (soit 49 tonnes en NPK et 49 tonnes en DAP).
1.2.2	Fournir un stock de graines de départ pour faire face aux deux premières années de culture.	Parcelles	80%	100%	Cette activité a été rendue totalement à 100% selon les discussions avec les coopératives et surtout avec la collaboration de l'INRAN et favorisé avec l'existence de la ferme semencière de Sadia Aval et ses producteurs semenciers très expérimentés.
A 1.2.3	Réaliser des cours de formation et de sensibilisation en techniques de culture et bonnes pratiques conçus pour les riziculteurs	Riziculteurs	80%	50%	Activité réalisée avec la participation effective de moins de 50% des riziculteurs. L'équipe d'évaluateurs retient que le système de rapportage du projet ne permet de percevoir clairement la liste des participants par session et aussi qu'il y a une cumulation des participants aux différentes sessions

					tenues d'année en année et par campagne.
	Fournir la traction animale à tous les membres des coopératives.	Membres coopératives	90%	13%	La traction animale a été fournie à 112 riziculteurs sur 853 soit d'environ 13% des membres de la coopérative. Seulement une bonne organisation peut permettre aux coopératives de faire renouveler ces fonds (donner à crédits aux membres) afin d'acheter petit à petit du matériel pour plusieurs autres membres.
	Fournir du matériel agricole à la coopérative pour sa gestion.	Coopératives	3	3	Du matériel agricole a été fourni aux trois coopératives (10 motoculteurs et 3 batteuses en totalité).
	Etablir un calendrier clair de labours pour chaque cycle de culture.	Parcelles cycle correspondant	80%	+ 80%	Un calendrier cultural clair a été élaboré et les exploitants ont été formés. Tous respectent à plus de 90% ce calendrier surtout avec le matériel agricole disponible pour effectuer les travaux à temps
R C	“Amélioration de la gestion de variétés dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey”				
A 1.3.1	Développer des lits de semence adéquate dans chaque coopérative	Coopérative	3	3	Au niveau de chaque coopérative, il a été mise en place avec l'appui du projet, un lit de semence pour approvisionner chaque membre de la coopérative en semence de qualité
A 1.3.2	Former les riziculteurs dans l'emploi correct des variétés adéquates pour chaque cycle de culture	Membres Coopératives	853	853	Des riziculteurs des trois coopératives partenaires ont été formés sur l'utilisation des variétés octroyées par cycle de culture. Environ 50% seulement ont pris part directement à la formation. Cependant les autres membres ont reçu les informations concernant l'utilisation à travers leurs pairs. Avec l'effet en cascades, nous pouvons déduire que tous les producteurs ont été formés à l'emploi correct des variétés fournies.
	Réaliser des visites techniques à l'INRAN	Visites avec 20 personnes	20	20	20 visites ont été réalisées avec 20 personnes soit 400 personnes directement touchées
R D	“Amélioration de la gestion et l'emploi de l'eau dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey				
RD1	Réaliser de nouveaux travaux de captage dans le fleuve Niger	Zone de Captage	3	3	Les travaux de captage ont été réalisés dans le fleuve au niveau des installations de chaque coopérative
RD2	Réaliser des travaux de réhabilitation et renouvellement de groupes de pompage	Pompes flottantes	3	3	Les travaux de réhabilitation et de renouvellement ont été effectués pour le pompage. Des nouvelles pompes flottantes ont été installées.
RD3	Réaliser des travaux de revêtement et assainissement du réseau de canaux	Zones aménagées	3	3	Les travaux de revêtement et assainissement ont été effectués
DR4	Réhabiliter le réseau des chemins principaux	Réseaux de chemins	3	3	Les réseaux des chemins principaux ont été réhabilités
RD5	Réhabiliter le réseau de drainage	Réseaux de drainage	3	3	Les réseaux de drainage ont été effectués mais la qualité est mis en doute par les exploitants, ce qui selon les exploitants ne permet pas un bon drainage.
RD6	Réhabiliter la station de pompage-drainage	Dispositif de pompage	3	3	La station de pompage a été réhabilitée
RD7	Réhabiliter les digues	Digues	3	3	Les digues ont été relevées et mis en état.

RD8	Remplacer vannes modulaires et vannes à tiroir	Vannes des installations	100%	100%	Les vannes modulaires ont été remplacées
RD9	Créer dans les coopératives une équipe humaine pour la gestion de l'irrigation	Equipe de gestion de l'irrigation	3	3	Une équipe humaine pour la gestion de l'irrigation a été mise en place au niveau de chaque coopérative.
RD10	Réaliser des cours de formation et sensibilisation pour les surveillants d'irrigation	Cours de formation	80%	100%	Des sessions de formation ont été organisées à l'intention de tous les surveillants d'irrigation surveillants d'irrigation.

Sur la base des analyses relatives aux travaux planifiés et réalisés, l'équipe constate que la plus part des travaux planifiés par l'équipe du projet a été réalisé. Des écarts ont été relevés au niveau de quelques axes de travail seulement:

- La tenue des cours de formation et sensibilisation des riziculteurs des trois coopératives: les cours de formation ont été organisés par le projet au bénéfice des riziculteurs. En plus des cours, le projet a aussi organisé des visites d'échanges entre coopératives ou même au niveau de l'INRAN. L'équipe d'évaluation a trouvé que ces cours étaient de bonne qualité et répondaient aux besoins de renforcement de capacité des riziculteurs. Cependant le nombre de riziculteurs qui ont participé directement aux sessions était généralement de 20 personnes par coopérative de façon rotative. Donc le nombre formé directement n'a pas été atteint mais l'essentiel se reposant sur la transmission des pratiques culturelles a été assuré sur terrain par restitution entre riziculteurs. Ceci explique l'application des bonnes pratiques dans toutes les parcelles des trois coopératives.
- Fournir la traction animale à tous les membres de la coopérative : sur la base des appuis du projet, les coopératives ont fourni des tractions animales à leurs membres. seulement l'équipe a retenu que le nombre de bénéficiaires prévu n'a pas été atteint. 112 personnes ont bénéficié sur les 853 membres soit 44 membres sur 391 à Saadia Amont, 44 membres sur 405 à Kirkissoye et 24 membres sur 57 à Saadia Aval. Il s'agit des charrettes bovines ou asines.
- Fournir du matériel agricole à la coopérative pour sa gestion : les coopératives ont bénéficié de 10 motoculteurs et 3 batteuses.

L'équipe retient que les travaux dans leur globalité ont été effectués conformément au cadre logique du projet.

Appréciation du niveau d'atteinte des résultats

Le niveau d'atteinte de chaque résultat a été établi à partir des données collectées dans les rapports d'activités et bilans de campagne. La compilation s'est révélée très difficile, TRAGSA n'ayant pas adopté un système de rapportage axé sur les résultats. Les données cumulées à partir des rapports ont été ensuite comparées avec celles recueillies sur le terrain (documents des coopératives et résultats d'entretiens). Il n'existe pas d'écarts significatifs entre ces différentes sources.

Les niveaux d'atteinte des résultats ont été appréciés par rapport aux objectifs fixés dans le cadre logique en retenant le ou les valeurs cibles des indicateurs de résultat, comme éléments de référence. L'équipe a ensuite déterminé, les niveaux de réalisation de ces valeurs cibles.

Le tableau ci-dessous fait l'état des lieux du niveau de réalisation des objectifs de résultats :

TABLEAU D'ANALYSE DES RESULTATS PAR INDICATEUR

Résultats	Activités prévues du projet	Indicateurs de résultats	Commentaires
Résultats	RA.- Renforcement de la gestion administrative et associative des coopératives de la Commune V de Niamey.	RA1 100% des cadres directeurs assiste aux cours de formation en gestion et organisation.	Sur la base des entretiens tenus par l'équipe avec les bénéficiaires et des rapports trimestriels d'activités, cet indicateur est atteint. Cependant l'équipe note le manque de liste de participants aux formations dans les rapports d'activités
		RA2 80% des cadres directeurs assimile le contenu des cours.	L'équipe note également l'atteinte de cet indicateur à travers les discussions tenues, la qualité des appuis conseils apportés aux coopératives en matière de gestion et organisation.
		RA3 100% des coopératives disposent du matériel spécifié dans le point A2 du budget individuel pour chaque coopérative.	Cet indicateur est atteint au niveau de toutes les 3 coopératives au regard des activités groupales constatées sur le terrain par l'équipe avec les différents entretiens. L'équipe a par ailleurs noté du matériel spécifié dans ce sens
	RB.- Amélioration de la gestion technique de la culture dans les périmètres rizicoles de la Commune V de Niamey.	RB1 80% des parcelles cultivent conformément au cycle correspondant.	Cet indicateur est largement atteint avec des constats effectués sur terrain par l'équipe d'évaluation. Avec la mise à disposition de matériels de travail, des encadrements techniques notamment sur le respect des calendriers culturels, l'équipe a noté au niveau des parcelles, le respect des itinéraires techniques en fonction du cycle de culture. D'ailleurs le niveau de rendement atteste ces faits
		RB2 80% des parcelles ont une pente de <1%.	Ce niveau d'indicateur est également atteint d'après les informations communiquées par les exploitants à l'échelle individuelle.

<u>Résultats</u>		RB3 80% des riziculteurs font des apports d'engrais avec 200 kg de NPK et 200 kg d'urée par campagne.	Cet indicateur est atteint grâce aux services d'approvisionnement en engrais octroyé par les coopératives avec l'appui du projet. Après la dotation première donnée par le projet, les coopératives continuent de fournir ce service à leurs membres. 49 tonnes de DAP et 49 tonnes de NPK, suffisants pour couvrir les besoins d'engrais de 229ha de la superficie exploitée par campagne par les coopératives.
		RB4 85% des parcelles ont un espacement de plantation de 20cm x20cm.	L'indicateur est atteint. Les exploitants dans leur très grande majorité (à plus de 95%) maîtrisent entièrement les techniques culturales et l'appliquent dans les parcelles sur la base des visites / constats de l'équipe d'évaluation.
		RB5 100% des riziculteurs assistent aux cours de formation et sensibilisation.	Sur la base des entretiens avec les membres des coopératives, cet indicateur n'est pas atteint. Ce sont des délégués / représentants des coopératives qui participent aux cours de formation et de sensibilisation qui ne sont pas organisés au profit de tous les participants en intégralité.
		RA6 80% des riziculteurs assimilent le contenu des cours de formation.	Les riziculteurs des coopératives partenaires, ont une maîtrise des techniques culturales à travers les cours de formation et la transmission de connaissance (échanges de pratiques) entre eux sur terrain.
		RB7 90% des riziculteurs disposent d'une unité de traction animale.	Cet indicateur n'est pas atteint sur la base des entretiens tenus avec les exploitants individuellement. Selon les estimations de l'équipe d'évaluation, et à travers les entretiens individuels, 13% des riziculteurs disposent de traction animale.
		RB8 100% des coopératives disposent du matériel spécifié dans le point A2 du budget individuel pour chaque coopérative.	Toutes les coopératives disposent individuellement du matériel spécifié dans le point A2. Ainsi, on peut retenir l'atteinte de cet indicateur.
	RC.- Amélioration de la gestion de variétés dans les périmètres rizicoles de	RC1 80% des graines sont homologuées par l'INRAN.	Ceci est atteint et représente un des grands succès du projet avec la collaboration étroite de l'INRAN.

	la Commune V de Niamey.	RC2 70% des coopératives sont autosuffisantes dans la production de son propre grain dans la 3 ^{eme} année.	Avec les échanges tenues avec les trois coopératives partenaires, toutes sont auto suffisantes dans la production / multiplication des grains/semences
	RD.- Amélioration de la gestion et l'emploi de l'eau dans les périmètres rizicoles de la Commune de Niamey.	RD1 95% des parcelles sont inondées pendant les deux cycles de culture à partir de la dernière année de projet.	Cet indicateur est atteint à travers les nouvelles installations
		RD2 100% des coopératives possèdent une nouvelle équipe humaine de gestion de l'eau des périmètres.	Cet indicateur est atteint avec l'existence d'un comité de gestion de l'eau au niveau de chacune des coopératives bénéficiaires
		RD3 80% des surveillants d'irrigation réalisent correctement son travail conformément aux normes établies à cet effet.	Sur la base des missions rendues par les surveillants d'irrigation, le fonctionnement normal du dispositif d'irrigation, l'équipe d'évaluation après entretien avec les surveillants d'irrigation atteste de l'atteinte de cet indicateur.

Appréciation du niveau d'atteinte des objectifs stratégiques :

En principe, le niveau d'atteinte des objectifs stratégiques a été apprécié en se référant à des indicateurs déjà définis dans le cadre logique.

Les données collectées pour informer ces nouveaux indicateurs résultent d'un sondage effectué auprès de 50 producteurs.

Tableau: Niveau d'atteinte des objectifs

	Objectifs spécifiques	Appréciation du niveau d'atteinte	Commentaire / justification

<u>Objectif spécifique</u>	OE.- Amélioration de la gestion intégrale des périmètres rizicoles des coopératives de Saadia aval, Saadia amont et Kirkissoye appartenant à la Commune Urbaine de Niamey.	OE1 La production augmente en moyenne de 4 t/ha à 7t/ha en trois ans en augmentant la qualité du grain.	Cet indicateur est atteint. Au niveau de toutes les coopératives, le rendement moyen des parcelles de riz se situent entre 7 et 8 t/ha	Les effets cumulés de plusieurs actions du projet notamment les encadrements techniques, la gestion efficace de l'eau, la fourniture d'intrants de qualité notamment l'engrais et les semences justifient cette hausse du niveau de rendement.
		OE2 Les coopératives disposent d'un montant minimum en caisse pour faire face à l'achat de matériaux.	Cet indicateur est atteint : Au niveau de chaque coopérative il y a un montant disponible en caisse pour faire face aux dépenses des charges globales de campagnes et à l'octroi des crédits de campagne d'exploitation à leurs membres.	Le projet a développé plusieurs activités notamment de formation, de mise à disposition de moyen matériel et financier. Actuellement les campagnes se déroulent normalement avec un plan de campagne prise en charge de façon autonome par les coopératives.

CONSTATS	
Est-ce que tous les résultats et objectifs du projet ont été atteints ? les activités planifiées ont-elles été exécutées ?	Tous les résultats et objectifs du projet ont été atteints même si les résultats ont besoin d'un suivi afin d'être consolidés. L'équipe a noté que les activités planifiées ont toute été exécutées dans leur globalité.
Autres effets non prévus ont – ils été relevés ?	Oui, le projet en plus d'améliorer nettement les niveaux de production et de revenu a aussi permis d'éviter des inondations répétitives au niveau de la commune V avec les travaux de rehaussement des digues de ceinture
Est-ce que le projet a eu des effets sur la production du riz?	Le projet a permis de relever le niveau de rendement moyen du riz de 4 à 8t/ha. Ainsi la production moyenne sur les 229 ha des périmètres rizicoles a passé de 916 tonnes à 1 832 tonnes.

CONCLUSION SUR L'EFFICACITE

Les résultats et objectifs du projet sont atteints en termes de renforcement des capacités des coopératives, de mise à disposition de semences améliorées, de réhabilitation d'ouvrages, de renforcement des capacités techniques. Les acquis du projet sont importants et contribuent à l'amélioration des conditions de développement intégral dans la commune V de Niamey.

5.4. Analyse de la qualité des réalisations et Durabilité

L'équipe d'évaluation a cherché à apprécier la qualité des réalisations. Les infrastructures d'irrigation et les équipements octroyés sont apparemment de bonne qualité.

L'équipe n'a constaté sur les infrastructures d'irrigation, de problèmes importants pouvant bloquer la bonne gestion et l'emploi de l'eau.

Les pompes flottantes sont les installations majeures de ce système de gestion de l'eau. Au moment du passage de l'équipe d'évaluation, les trois pompes flottantes étaient toutes installées et deux sur trois avaient déjà fonctionné pendant toute une campagne de contre saison avec satisfaction (la troisième devrait commencer en plein régime de fonction pendant cette campagne de contre saison qui s'annonce).

En ce qui concerne les réalisations en matière de formation et d'encadrement, les entretiens réalisés avec des formateurs et la revue de quelques modules et support de formation donnent une très bonne impression sur la qualité des formations.

Deux stratégies de formation et d'encadrement ont été appliquées :

- La formation en cascade : Le consultant engagé par le projet assure la formation de quelques leaders des coopératives. Ceux-ci font à leur tour des restitutions aux membres de la coopérative. A ces formations se déroulant généralement en salle s'ajoute des visites / voyages d'échanges avec d'autres producteurs pour échanger les expériences et les bonnes pratiques.
- La stratégie de formations et d'encadrement directes dans les parcelles au niveau des périmètres : les formations et encadrements techniques sont assurées dans les périmètres par des directeurs de périmètres et d'autres techniciens selon le besoin.

Les deux stratégies ont eu des avantages et des inconvénients.

Tableau: Analyse des stratégies de formation

Approches	Ressources utilisées	Avantages	Risques/limites
Formations en cascade	Prestataires privés	Maîtrise des modules Réponse aux besoins spécifiques	Coûts élevés Intérêts pour le gain financier Faible connaissance de la logique d'ensemble du projet
	Agents de services techniques	Compréhension des enjeux et participation à la dynamique Consolidation des effets par un accompagnement pratique	Les Agents des services Techniques ont d'autres occupations
	Relais – leaders producteurs membres de la coopérative	Couverture d'un nombre plus élevé de bénéficiaires Durabilité du système	Capacité d'enseignement limitée Faible maîtrise des modules Difficile contrôle sur la qualité des restitutions
Formations directes	Directeur du périmètre	Maîtrise des modules Compréhension des enjeux et participation à la dynamique Motivation	Ressources limitées pour atteindre un grand nombre de bénéficiaires
	Prestataires privés	Maîtrise des modules	Coûts élevés

		Réponse aux besoins spécifiques	Intérêts pour le gain financier Faible connaissance de la logique d'ensemble du projet
--	--	---------------------------------	---

Les échanges avec les producteurs, les responsables des coopératives, les directeurs de périmètres, ont permis de vérifier que les participants aux formations sont capables de restituer les informations reçues, dans leurs grandes lignes. Les modules de formations techniques (bonnes pratiques en matière d'entretien cultural, suivi, récolte et post récolte) sont assez bien maîtrisés. Tous les producteurs se disent capables de pratiquer les techniques acquises sans appui ou avec peu d'appui.

En ce qui concerne la durabilité du projet, l'équipe d'évaluation a trouvé que la durée de deux années était insuffisante pour assurer d'une part la réalisation des travaux et d'autre part le renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure appropriation.

Les contraintes liées à la durée de l'intervention :

Il faut nécessairement un temps pour réaliser des investissements physiques et assurer le renforcement des capacités. Dans ce type de projet, il est important de mettre en place les conditions optimales d'aménagement et d'équipement, avant de mener les activités de renforcement des techniques (formations/accompagnement en techniques de culture et mise en place des innovations à travers les variétés améliorées, la gestion des infrastructures et des équipements agricoles, la gestion des fertilisants). Les délais de réalisation des activités d'aménagement sont assez importants et incompressibles. A titre d'exemple, l'équipe a essayé d'évaluer le délai pour la réalisation des réhabilitations du système d'irrigation. Ce délai ne peut être inférieur à 36 semaines même dans les conditions idéales de réalisation. Voir tableau ci-dessous :

Evaluation du temps nécessaire au processus de réalisation des travaux de réhabilitation de périmètre.

N°	Etapas	Responsables	Participants	Semaines
				Temps idéal
1	Prospection des sites	TRAGSA	DGGR, ONAHA, FUCOPRI, COOPERATIVES	2
2	Elaboration TDR /études	TRAGSA	DGGR, ONAHA	0,2
3	Sélection des bureaux (avis, propositions)	TRAGSA	ONAHA, FUCOPRI	2
4	Contractualisation (négociation signature contrat paiement)	TRAGSA		2
5	Etude de faisabilité	Bureau d'études	TRAGSA, ONAHA	6
6	Elaboration DAO	Bureau d'études	TRAGSA, ONAHA	1
7	Négociation, signature convention de financement	TRAGSA	FUCOPRI	2
8	Audition publique	FUCOPRI	COOPERATIVES	-
9	Visa service environnement	Service technique en charge	TRAGSA, DGGR, ONAHA	0,2
10	Approbation du DAO	TRAGSA	DGGR, ONAHA, FUCOPRI	1
11	Avis d'appel d'offres	TRAGSA		0,2
12	Délai d'attente)			4

13	Sélection des prestataires travaux	TRAGSA	DGGR, ONAHA, FUCOPRI, COOPERATIVES	1
14	Contractualisation travaux/contrôle, approbation, enregistrement, numérotation	TRAGSA	Bureau d'études	2
15	Paiement avance	TRAGSA	Entreprise	0,4
16	Réalisation des travaux	Entreprise	Bureau d'étude, TRAGSA	12
17	Fin travaux	Entreprise		
	Total			36

Avec un délai total de 2 ans, prévu pour ce projet, l'accompagnement technique qui devait passer par l'application des outils / démarches pédagogiques et des suivis rapprochés ne pouvait se réaliser que sur une durée très limitée. En tenant aussi compte du temps perdu dans les négociations institutionnelles, on peut dire que TRAGSA a fait preuve de beaucoup d'engagement pour atteindre les résultats obtenus.

CONSTATS	
Est-ce que les bénéficiaires du programme sont à mesure de continuer après la fin du programme?	Oui les bénéficiaires sont à mesure de continuer si les ouvrages lourds d'irrigation demeurent en bon état.
Les ressources nécessaires pour continuer avec les activités sont-elles mobilisées au niveau des bénéficiaires ?	Les coopératives disposent de fonds pour assurer la prise en charge de leurs activités d'exploitation avec l'appui du projet. Depuis 3 ans, elles assurent ces charges de façon autonome. La stabilité des bonnes conditions d'exploitation reste un atout majeur pour la durabilité
Est-ce que les innovations techniques encouragées ont été appropriées pour les bénéficiaires ?	Les innovations techniques apportées ont été appropriées. Elles ont permis d'apporter la solution aux problèmes identifiés (pompes flottantes, variétés performantes). Il reste à assurer un bon suivi.
Est-ce que le projet a eu une influence positive sur les capacités institutionnelles des acteurs	Oui, cela est nettement visible avec la capacité institutionnelle et le niveau de gestion administrative des 3 coopératives partenaires
Dans quelles mesures l'environnement a été durablement protégé sur le site d'intervention du projet?	Les formations données aux exploitants ont intégré les pratiques d'agriculture durables.
Comment l'autonomisation de la femme est prise en compte dans le projet?	A travers l'appui en équipement de transformation aux groupements de femmes dans la zone d'intervention permettant à celles-ci de générer des revenus afin d'être autonome.

CONCLUSION

L'équipe note des efforts dans le sens de favoriser la durabilité du projet notamment à travers la bonne qualité des réalisations du projet et aussi la redevance d'exploitation qui prend en compte les divers frais afférents aux

dotations aux amortissements des installations (stations de pompage, de drainage), et au fonctionnement (carburant, lubrifiant, pépinière publique, salaires etc...). Pour certaines actions notamment la fourniture du matériel agricole, les acteurs n'ont pas pu adopter une démarche favorisant la durabilité à travers son renouvellement. La durée du projet a été certainement très courte pour permettre à TRAGSA de consolider ces acquis.

5.5. Analyse de l'efficience

	QUESTION PRINCIPALE D'EVALUATION	La transformation des ressources en résultats a-t-elle été efficiente (analyse coûts-avantages)?
--	---	---

Adéquation des coûts et moyens alloués

Les moyens initialement prévus pour ce projet ont été utilisés à 100%. Les dépenses ont été entièrement exécutées par TRAGSA. Nous avons constaté une très bonne maîtrise des lignes budgétaires à l'exception des dépenses liées aux travaux de réhabilitation et renouvellement de pompes.

La prolongation de la durée du projet due au retard a aussi engendré une augmentation des frais de gestion. Le tableau ci-dessous présente l'état des dépenses.

PRESENTATION DU NIVEAU D'EXECUTION DU BUDGET PAR LIGNES D'ACTIVITES

LIGNES BUDGETAIRES	budget initial	Dépense mai 2010-déc 2012	Dépenses jan-juillet 2013	Total Dépenses	Reliquat	Taux de réalisation
A1. FORMATION EN ASSOCIATIONISMES ET GESTION COOPERATIVE	4 474 938	4 131 499	0	4 131 499	343 439	92,33%
A2. FOURNITURE DE MOYENS MATERIAUX AUX COOPERATIVES	9 970 546	7 272 467	0	7 272 467	2 698 079	72,94%
B1. FOURNIR UN STOCK D'ENGRAIS DE DEPART	100 908 226	76 139 789	25 380 000	101 519 789	-611 563	100,61%
B2. FOURNIR UN STOCK DE GRAINES DE DEPART	37 074 689	11 509 218	7 050 220	18 559 438	18 515 251	50,06%
B3. FORMATION ET SENSIBILISATION EN TECHNIQUES DE CULTURE ET BPA DE RIZ	5 006 263	4 839 297	0	4 839 297	166 966	96,66%
B4. FOURNITURE DE TRACTION ANIMALE	41 981 248	40 806 513	0	40 806 513	1 174 735	97,20%
B5. FOURNITURE DE MATERIEL AGRICOLE A LA COOPERATIVE	156 960 670	63 240 465	43 817 632	107 058 097	49 902 573	68,21%
B6. ETABLIR DES CALENDRIERS DE LABEURS	1 436 545	2 026 880	0	2 026 880	-590 335	141,09%
C1. DEVELOPPEMENT DE LITS DE SEMENCE ADEQUATS	1 436 545	1 065 005	0	1 065 005	371 540	74,14%
C2 FORMATION DANS L'UTILISATION DE VARIETES	4 811 444	4 605 238	0	4 605 238	206 206	95,71%
C3. VISITES TECHNIQUES A L'INRAN	944 578	414 145	0	414 145	530 433	43,84%
D1. TRAVAUX DE CAPTAGE					-162 280 779	162,85%
D2. TRAVAUX DE REHABILITATION ET RENOUELEMENT DE GROUPES DE POMPAGE	258 184 140	12 510 793	407 954 126	420 464 919		
D3. REVETEMENT ET ASSAINISSEMENT RESEAU DE CANAUX	285 084 233	111 742 990	40 784 004	152 526 994	132 557 239	53,50%

D4. REMPLACEMENT DE VANNES MODULAIRES ET DE TIROIR					0	
D5. REHABILITATION DE RESEAU DE CHEMINS PRINCIPAUX						
D6. REHABILITATION DE RESEAU DE DRAINAGE	21 248 957	38 138 763	0	38 138 763	-16 889 806	179,49%
D7. REHABILITATION STATION DE POMPAGE DRAINAGE	128 693 161	62 542 384	2 777 000	65 319 384	63 373 777	50,76%
D8. REHABILITATION DE DIGUES	256 807 165	153 120 875	27 491 550	180 612 425	76 194 740	70,33%
ETUDE IMPACTE ENVIRONNEMENTAL	4 919 677	6 158 950	0	6 158 950	-1 239 273	125,19%
MATERIEL TRANSFORMATION FEMMES	442 770	835 380	0	835 380	-392 610	188,67%
PLAN STRATEGIQUE FUCOPRI	0	0	4 148 320	4 148 320	-4 148 320	
E. FRAIS GENERAUX ET GESTION	554 540 432	548 377 600	166 045 032	714 422 632	-159 882 200	128,83%
SOUS TOTAL EXECUTION	1 874 926 227	1 149 478 251	725 447 884	1 874 926 135	92	100,00%
TOTAL (COMPRIS COÛTS DE STRUCTURES ET COÛTS INDIRECTS)	2 105 917 150	1 291 094 086	814 823 064	2 105 917 150	0	100,00%

En regroupant les lignes budgétaires par axes de travail, nous constatons que les coûts d'exécution sont bien maîtrisés au niveau des principaux axes. Les quelques dépassements budgétaires se situent au niveau de l'acquisition de matériels de transformation pour les femmes, l'étude environnementale, l'appui institutionnel à FUCOPRI n'étaient pas budgétisés initialement. Cela a constitué des efforts supplémentaires pour l'équipe du projet.

ANALYSE PAR CATEGORIES DE DEPENSES

CATEGORIES	budget initial	Dépense mai 2010-déc 2012	Dépenses jan-juillet 2013	Total Dépenses	Reliquat	Taux de réalisation
FORMATION ET FOURNITURE DE MOYENS AUX COOPERATIVES	14 445 484	11 403 966	0	11 403 966	3 041 518	78,94%
FORMATION ET FOURNITURE DE MOYENS AUX EXPLOITANTS	343 367 641	198 562 162	76 247 852	274 810 014	68 557 627	80,03%
DEVELOPPEMENT ET IMPLEMENTATION DE VARIETES	7 192 567	6 084 388	0	6 084 388	1 108 179	84,59%
TRAVAUX DE REHABILITATION ET EQUIPEMENTS	950 017 656	378 055 805	479 006 680	857 062 485	92 955 171	90,22%
ETUDE IMPACTE ENVIRONNEMENTAL	4 919 677	6 158 950	0	6 158 950	-1 239 273	125,19%
MATERIEL TRANSFORMATION FEMMES	442 770	835 380	0	835 380	-392 610	188,67%
PLAN STRATEGIQUE FUCOPRI	0	0	4 148 320	4 148 320	-4 148 320	
E. FRAIS GENERAUX ET GESTION	554 540 432	548 377 600	166 045 032	714 422 632	-159 882 200	128,83%

Ces tableaux montrent que le suivi budgétaire a été efficace. En comparant les coûts des acquisitions aux prix actuels du marché, on peut aussi conclure que les coûts des prestations de service ainsi que les coûts d'investissement, sont aussi bien maîtrisés grâce aux procédures de mise en concurrence.

CONSTATS	
Est que le budget initial prévu dans le projet a été respecté ?	Le total initial a été respecté. Mais il existe un dépassement de frais de gestion dû au retard pris dans l'exécution
Dans quelle mesure les ressources mises à disposition sont-elles utilisées à bon escient ? ou existe-t-il d'autres alternatives moins coûteuses ?	Les interventions directes de l'équipe du projet ont permis de réduire les coûts de réalisation des activités. Les ressources sont utilisées à bon escient.
Les procédures financières pèsent-elle sur l'efficacité du projet ?	Les procédures financières ne pèsent pas sur l'efficacité du projet.
Les chronogrammes prévus du projet ont-ils été respectés ?	Le chronogramme initial n'a pas été respecté à cause de la suspension des difficultés de collaborations avec FUCPPRI ; cependant à respecter sa planification.
Dans quelle mesure la collaboration institutionnelle et les mécanismes de gestion articulés ont-ils contribué à atteindre les résultats du projet ?	La collaboration avec les services techniques notamment l'ONAHA, les agents du service d'agriculture et le pilotage du projet avec les comités ont largement contribué à l'atteinte des résultats.

CONCLUSION PAR RAPPORT A L'EFFICIENCE

Les coûts d'interventions sont assez maîtrisés et efficaces. Malgré le contexte de collaboration assez difficile, la bonne gestion administrative et financière du projet, et le choix de la stratégie d'intervention directe ont permis d'assurer cette efficacité.

5.6. Analyse de l'appropriation du projet et participation des acteurs :

QUESTION D'EVALUATION PRINCIPALE	Dans quelles mesures l'appropriation et la participation sont actuellement assurées au plan social, institutionnel et environnemental, et garantissent des bénéfices durables à la fin du projet?
----------------------------------	---

En analysant la question de l'appropriation, au niveau des institutions publiques nationales, on peut relever que l'ancrage institutionnel de ce projet s'est opéré au niveau d'une faitière FUCOPRI et non du Ministère de l'agriculture. Cet aspect institutionnel a l'avantage d'être très proche des bénéficiaires directs, vu qu'elle englobe en son sein toutes les trois coopératives bénéficiaires du projet. Cependant, la FUCOPRI, bien qu'elle participe à toutes les réunions du comité de pilotage et même qu'elle soit annoncée comme le bénéficiaire principale, a un très faible niveau d'appropriation du projet. L'équipe d'évaluation a constaté une compréhension divergente entre la FUCOPRI et l'unité de mise en œuvre du projet «TRAGSA» par rapport aux rôles et responsabilités de la FUCOPRI dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

La FUCOPRI, se définit comme la maîtrise d'ouvrage du projet et à ce titre, responsable de toute décision portant sur la réalisation des travaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Cependant, le document de projet annonce que « L'entreprise publique Transformación Agraria S.A. (TRAGSA) est chargée de la mise en œuvre du projet relatif à la Subvention d'État en espèce à la Fédération d'unions de Coopératives de Producteurs du Riz de Niger (FUCOPRI) ». La perception que FUCOPRI avait de ses propres rôles et responsabilités dans le projet a été à la base de nombreux malentendus avec TRAGSA.

L'équipe a aussi constaté une très faible appropriation du projet par les services du Ministère de l'agriculture au niveau national, bien que la riziculture irriguée soit une priorité nationale inscrite dans les documents de stratégies nationales pour le développement y compris l'initiative 3N.

La tenue des réunions du comité de pilotage sous la présidence du Ministère de l'agriculture à travers ses services centraux n'a pas été suffisante pour renforcer leur niveau d'appropriation, malgré la fréquence très élevée de réalisation desdits comités (tous les trois mois).

Au niveau local, les services techniques notamment l'ONAHA, le service d'Agriculture logé à la commune participent tous aux projets avec des appuis importants.

Au niveau de la commune, le niveau d'appropriation est très faible, bien que le maire de la commune participe aux réunions du comité de pilotage.

Au Niger, la responsabilité des collectivités est assez importante dans la gestion de la problématique de développement local. Cette responsabilité doit s'exprimer par une participation plus accrue et un niveau de portage plus élevé.

Au niveau des producteurs et de leurs coopératives, l'évaluation permet de constater qu'il y a une forte participation des acteurs aux activités opérationnelles. Les acteurs sont très présents dans les rencontres et dans les ateliers de formation initiés par le projet. Ils se sont montrés toutefois assez critiques envers les processus de prise de décisions, notamment par rapport à la planification et la réalisation des travaux d'investissements (travaux sur les digues et autres ouvrages d'irrigation et de construction, réhabilitation des bureaux, etc.) ou encore l'achat des équipements et matériels agricoles pour les bénéficiaires.

Le projet, à travers le comité de pilotage trimestriel ordinaire très régulier et les sessions extra ordinaires selon le besoin, offrait des espaces de discussions sur la planification des actions du projet et sur leurs modalités de mise en œuvre. En plus du comité de pilotage, il a été tenu aussi des comités techniques selon le besoin pour l'approbation des aspects techniques.

Malgré tous ces cadres de concertation, il a été constaté un faible niveau d'appropriation des partenaires du projet. Ce qui peut aussi amener à s'interroger sur la qualité de la communication au sein du projet.

CONSTATS	
Est-ce qu'il a eu une influence positive sur la capacité institutionnelle des bénéficiaires du projet (directes et indirectes) et des acteurs de la filière?	Le projet a eu une influence positive sur les capacités institutionnelles des trois coopératives de producteurs rizicoles. Ces coopérations ont tous obtenus des appuis institutionnels important en matière de formation, d'infrastructures, de bureau et magasins et mêmes d'équipements de travail et outils de gestion (ordinateurs, bureaux, carnets et registres de gestion,). Avec ces appuis, toutes les 3 coopératives partenaires ont atteints un niveau de fonctionnement institutionnel très acceptable.
Dans quelle mesure les effets positifs ou négatifs du	Les effets positifs du projet sur l'environnement seront

projet sur l'environnement peuvent diminuer ou augmenter à la fin du projet ?	préservés (les producteurs s'attelleront à la protection des digues et autres installations). Cependant, l'équipe d'évaluation au moment de son passage au niveau du périmètre a constaté un faible entretien/ maintenance des ouvrages réalisés. Par exemples les pistes sont presque impraticables;
Est-ce que la protection de l'environnement a été prise en compte par le projet ?	La protection de l'environnement n'est prise en compte dans le projet mais les pratiques d'agriculture durable sont encouragées dans les modules de formation, par les services techniques et les agents accompagnateurs. Le processus d'étude d'impact environnement n'a pas été finalisé afin de tenir compte des aspects de restauration / réhabilitation environnemental suite au projet.
Dans quelle mesure les institutions locales (coopératives et collectivités locales) ont participé elles au design du projet ?	Les coopératives de producteurs ainsi que les autorités de la commune V ont participé aux études préliminaires et à la formulation du projet. Ce qui a suscité l'intérêt de l'AECID pour le projet.
Dans quelles mesures les institutions locales participent à l'application, la gestion, le suivi et l'évaluation du projet ?	La commune V aux comités de pilotage.
Dans quelle mesure les institutions locales peuvent-elles assurer la durabilité du projet ?	Les coopératives et leur faïtière (FUCOPRI) peuvent avec quelques appuis assurer la durabilité du projet.

CONCLUSION PAR RAPPORT A L'APPROPRIATION ET LA PARTICIPATION

Le niveau d'appropriation est resté très faible au niveau des services centraux ainsi qu'au niveau des institutions publiques locales. Le projet a démarré au moment de « crise du coup d'Etat », ce qui ne permettait pas la participation des institutions publiques dans la gestion du projet. Mais leur réintégration dans le processus aurait engendré plus de bénéfice en termes d'appropriation. La durée de mise en œuvre du projet n'était pas suffisante pour assurer la réalisation de toutes les activités, tout en observant des délais d'apprentissage, correspondant à la capacité d'absorption des bénéficiaires. Quant aux coopératives, il existe une forte motivation et participation aux niveaux de ces acteurs et cela peut facilement être capitalisée afin d'asseoir une véritable appropriation, à conditions que leurs capacités institutionnelles restent fortes. L'appropriation des technologies de pompage d'eau n'est pas entièrement assurée. Les avis des acteurs bénéficiaires sont très mitigés du fait que les équipements n'ont été utilisés que sur une durée assez courte.

5.7. Analyse de la viabilité du projet

QUESTION PRINCIPALE D'EVALUATION	Dans quelle mesure les bénéficiaires du projet vont continuer après la fin du projet?
---	--

5.7.1. Viabilité économique et technique

5.7.1.1. Au plan économique, l'amélioration des revenus constatés, constitue un gage pour la viabilité économique. La totalité des personnes interrogées déclare qu'elles se consacrent à l'activité de riziculture pour des raisons économiques (voir fichier enquête producteurs, en annexe). Les producteurs ont conscience des avantages comparatifs de la riziculture irriguée (deux campagnes dans l'année) par rapport à plusieurs autres cultures saisonnières. Les ressources qui sont générées permettent aux producteurs d'accéder à d'autres services sociaux mais également servent à renforcer le pouvoir financier des coopératives. Grâce à l'organisation mise en place, les coopératives ont pu constituer des fonds qui leur permettent d'acquérir les intrants, en début de campagne au bénéfice de leurs membres. Ces fonds leur permettent aussi de remplir les conditions d'accès au crédit bancaire, de participer à l'entretien et à la maintenance des infrastructures mises à leur disposition et même de contribuer au financement de nouvelles infrastructures. Les conditions économiques sont favorables au niveau des producteurs, pour assurer une durabilité des effets du projet à long terme. Cependant elles peuvent encore faire mieux en ayant un appui important en matière de commercialisation afin de mieux valoriser leur production.

5.7.1.2. Au plan technique, le niveau de maîtrise des techniques de production et de conditionnement, permettent de conclure que les acquis dans ces axes seront durables. L'enquête a relevé que 95% des producteurs interviewés estiment qu'ils peuvent aujourd'hui pratiquer les techniques acquises sans aucun encadrement. Cet acquis est important pour le renforcement des activités de production et l'extension éventuelle du projet à d'autres zones de production, les expériences et les progrès accomplis dans la zone actuelle constituant une base solide.

Le mécanisme d'entretien mis en place est assez fonctionnel. Les coopératives disposent du service de l'ONAHA pour la réparation des pompes et réseaux d'irrigation moyennant une souscription annuelle de 400.000 FCFA/an. Ce service rendu possible avec l'appui de l'état permet aux coopératives d'assurer la viabilité des investissements.

En ce qui concerne la technologie des pompes flottantes, suite aux échanges, l'équipe retient que cette technologie innovante a besoin du temps pour être totalement maîtrisée au niveau local. C'est une première au Niger. Malgré des initiatives de formations adressées aux techniciens locaux, le temps est nécessaire pour sa maîtrise par les techniciens locaux et la mise en place de stock de pièces de rechange en cas de panne.

Un des préalables est de répondre à la question : Est-ce que la technologie des pompes flottantes installées s'adapte t- elle au contexte local ?

En réponse à cette question, l'équipe retient d'abord qu'il y'a d'abord eu en amont une analyse effectuée par les acteurs en comité pour arriver à ce choix qui a été aussi suivi de voyages d'échanges au Sénégal pour vérification de la performance sur un site.

Depuis l'installation, deux pompes sur trois ont fonctionné durant une campagne avec satisfaction. Cependant l'équipe trouve que c'est un début qui pourra être confirmé par les résultats de la campagne prochaine.

CONSTATS	
Les ressources nécessaires pour continuer avec les activités (et les investissements exécutés par le projet) visées à leur développement sont-elles mobilisées au niveau des bénéficiaires ?	En dehors des redevances instaurées au niveau des exploitants, il n'y pas de mobilisation de ressources au niveau des bénéficiaires. Ces ressources ne suffisent pas pour assurer la viabilité du projet.
Est-ce que les innovations techniques encouragées ont été appropriés pour les bénéficiaires ?	Des innovations techniques sont constatées (pompes flottantes, nouvelles variétés et multiplication semencière), mais le temps de fonctionnement actuel (jusqu'au moment du passage de l'équipe) ne permet pas de conclure la garantie d'une durabilité. En ce qui concerne le schéma semencier mis en place, le maintien de cette dynamique contribuera à assurer une viabilité dans l'utilisation des semences performantes appropriés et performantes

5.7.2. Viabilité institutionnelle, sociale et environnementale

L'équipe d'évaluation a mené auprès des 3 coopératives partenaires, un exercice d'auto-évaluation qui a permis aux membres de chaque coopérative d'évaluer l'état de leur coopérative.

5.7.2.1. Au plan institutionnel, les capacités organisationnelles et financières des coopératives sont très satisfaisantes et méritent d'être soutenues pour une bonne consolidation. L'évaluation a permis de constater :

	Coopérative	Structuration	Fonctionnement interne	Gestion administration	Autonomisation	Services fournis
1	Saadia Aval					
2	Saadia Amont					
3	Kirkissoye					
4	Saga (zone hors du projet)					

LEGENDE :

Niveau élevé		Niveau moyen		Niveau bas	
--------------	--	--------------	--	------------	--

Les critères d'évaluation et de notation ont porté sur 5 domaines (consignés en annexe N°3):

- Structuration / organisation
- Fonctionnement interne
- Gestion / administration
- Autonomisation
- Services fournis

L'exercice a abouti à une description de la situation relative à chacun des domaines au sein des 3 coopératives partenaires du projet et à la coopérative non couvert par les actions du projet. Ainsi, une représentation graphique de chaque coopérative a été établie selon les notes obtenues. Ensuite un graphique a été établi sur la base des moyennes obtenues par critères d'évaluation afin de permettre de visualiser l'état des 3 coopératives partenaires par rapport à la coopérative de Saga (en zone hors projet). Les principaux résultats sont ainsi décrits :

Au niveau des trois coopératives de Saadia Amont, Saadia Aval, Kirkissoye

Par rapport à la structuration / organisation :

Toutes les coopératives partenaires disposent de texte de base en matière de structuration (statuts et règlement intérieur, récépissé). Cependant, les contenus sont faiblement ou pas du tout connus par les membres de la coopérative de façon globale.

Les organes de gestion sont en place et sont aussi renouvelés dans les normes.

Les nouvelles adhésions sont très rares. Il ressort du constat que la plus grande majorité des producteurs sont membres de la coopérative depuis plusieurs années donc de nouvelles adhésions sont assez rares. Elles concernent généralement les quelques rares producteurs qui viennent en remplacement d'un parent défunt ou d'un abandon de parcelle (très rares). Ainsi, les registres de membres sont rarement mise à jour. Il s'agit pour la plus part des listes établies depuis des années.

Pour l'exploitation des parcelles, un système de redevance est en place afin d'assurer l'approvisionnement en eau. Le taux de mobilisation est de 100% chaque année.

Toutes les coopératives disposent de compte bancaire. Cependant, l'équipe n'a pas relevé de système de contrôle / surveillance régulière de la situation financière. Ceci amène à interroger l'état de transparence financière au sein des coopératives

Par rapport au fonctionnement interne :

Les règles de fonctionnement établies à travers les documents juridiques des coopératives (statut et règlement intérieur), bien que moins maîtrisé dans leur contenu sont respectées par reflexe par la plus part des membres. L'équipe a relevé une très forte motivation des membres pour les activités de leurs coopératives. Ainsi, les rencontres statutaires se tiennent normalement, avec un très bon niveau de participation.

Par rapport à la gestion / administration :

En matière de gestion, un des piliers importants qui porte sur la tenue régulière des documents / outils de gestion est respecté à suffisance au niveau de toutes les coopératives. Toutes les coopératives disposent d'agent comptable chargé de la tenue correcte des outils comptables sous l'assistance technique du Secrétaire général et avec l'appui du Directeur de Périmètre. .

Les assemblées générales constituent les moyens de communication et ou de contrôle de la gestion. En dehors, il y'a aussi de compte rendu public sur l'état de gestion au sein des coopératives et de la planification. Ainsi, elles tiennent des sessions de planification en début de chaque campagne et de bilan après chaque campagne.

Par rapport à l'autonomisation :

Sur la base des capacités techniques et financières actuelles des coopératives, elles ne peuvent prétendre à une autonomisation totale à long terme. Le taux de mobilisation des ressources internes est bas. Seuls les redevances sont payées normalement mais utilisés en intégralité pour la gestion de l'eau d'irrigation. Les ressources mises à dispositions par le projet ont permis de mettre en place une quantité initiale d'approvisionnement en intrants. Ce fonds est renouvelé à travers des crédits d'intrants accordés aux membres et remboursés en nature sans intérêt permettant de fructifier le fonds initial. Ceci est valable aussi pour les autres équipements octroyés (charrettes asines et bovines, motoculteurs etc.). Cependant, une meilleure organisation avec l'appui du projet pouvait permettre de mettre ces moyens à dispositions avec des conditionnalités (système de revolving) permettant de mettre en place les bases d'une durabilité.

Il y'a une grande avancée par rapport aux autres coopératives non couvertes par le projet. Cependant, en l'état actuel, les coopératives ont encore besoin d'assistance technique et financière et de temps afin d'espérer à une véritable autonomisation.

Par rapport aux services fournis

Les coopératives fournissent des services à leurs membres bien que les attentes sont énormes surtout en matière de commercialisation. Avec l'appui du projet, les trois coopératives accordent des services suivants à leurs membres :

- Formation / encadrement techniques sur les techniques culturales
- Crédits d'intrants pour la campagne (semences, engrais, produits phytosanitaires...)
- Crédits d'équipements agricoles (charrettes asines, charrettes bovines)
- Crédits de travaux de labour à l'aide du motoculteur.

Vue la faible capacité financière des coopératives, elles peuvent accorder le crédit à seulement environ 13% de leurs membres en unités attelées. Mais avec la dotation initiale fournie par le projet, elles peuvent accorder du crédit d'engrais à tous les membres. Malgré la faible capacité d'accorder des crédits à un nombre important de membres, un système de remboursement avec intérêt pouvait permettre de multiplier ce fonds et de donner la possibilité à plusieurs membres d'y avoir accès. Cela était valable aussi en ce qui concerne l'utilisation des motoculteurs pour lesquels, il n'est prévu aucun amortissement en vue d'un renouvellement futur. Ceci interroge sur la durabilité de ce premier fonds et équipements mise à la disposition des coopératives. A titre d'exemple, l'équipe d'évaluation a noté lors de sa visite la non fonctionnalité, en moins de 2 années, des batteuses mises à disposition par le projet. Le modèle de batteuse a été présélectionné par la FAO pour être implémenté au Niger par tous les partenaires. Ce qui constitue une très bonne approche de coopération/synergie

Au niveau de la coopérative de Saga

L'équipe a visité cette coopérative en dehors de la zone de couverture du projet afin de faire une analyse comparative. Suite aux échanges, il ressort les constats suivants :

La coopérative de Saga partage les mêmes caractéristiques pour les points liés à l'organisation et la structuration.

Pour ce qui est le fonctionnement, l'équipe a noté une faible motivation chez les membres de la coopérative de Saga surtout pour la participation aux réunions et autres activités de la coopérative.

Par rapport à la gestion / administration, les outils comptables sont aussi correctement tenus à l'image des coopératives soutenues par le projet. Cependant la participation est très faible lors des sessions de planification de la campagne et de présentation du bilan.

Par rapport à l'autonomisation, les ressources sont très limitées voire inexistantes. Les redevances qui constituent les seules sources pour assurer la gestion de l'eau sont payées seulement à hauteur de 60% contre 100% dans les coopératives partenaires du projet.

Par rapport aux services fournis : la coopérative n'est pas à mesure de fournir aucun autre service à ses moyens. La seule chose qu'elle assure actuellement avec beaucoup de difficulté est la gestion de l'eau. Les membres se plaignent des interruptions fréquentes liées aux coupures d'électricité et même aux pannes répétitives sur les pompes. Les membres n'ont accès à aucun autre service pouvant leur permettre d'améliorer leur production.

CONSTATS	
Est-ce qu'il a eu une influence positive sur la capacité institutionnelle des bénéficiaires du projet (directes et indirectes) et des acteurs de la filière?	Le projet a eu une influence sur les capacités institutionnelles des coopératives. Les coopératives appuyées par le projet ont montré une grande capacité institutionnelle leur permettant de répondre aux besoins de leurs membres et même de construire une vision de développement. Cependant, elles doivent encore travailler d'avantage sur l'amélioration de leur niveau de ressources propres
Est-ce que la protection de l'environnement a été prise en compte par le projet ?	La dimension protection de l'environnement n'est pas totalement prise en compte de façon explicite dans le projet. Cependant le souci de promouvoir les pratiques d'agriculture durable a été relevé au niveau des services techniques et des agents accompagnateurs.
Dans quelle mesure les institutions locales (coopératives et commune V) participent elles au design du projet ?	Les institutions locales ont participé très peu au design du projet. Les réunions bilans et de concertation avec les coopératives aident à mieux orienter les actions du projet.
Dans quelle mesure les institutions locales peuvent-elles assurer la durabilité du projet ?	Le placement sous maîtrise d'ouvrage des institutions locales, des actions d'investissement et de renforcement des capacités pourraient aider à assurer la durabilité.
Comment l'autonomisation de la femme est prise	L'autonomisation des femmes est prise en compte à travers des

en compte par le projet ?	actions spécifiques de formation et d'investissement (appui au groupement féminin pour la transformation par exemple)
---------------------------	---

5.7.2.2. Au plan social et environnemental

Au plan social : le riz est non seulement un produit très consommé dans le quotidien des ménages au Niger en général mais aussi comme une culture rentable économiquement. Le projet a relevé le niveau de l'emploi des riziculteurs et des femmes transformatrices dans la commune V à travers les revenus supplémentaires. Ainsi les familles accordent plus de temps et d'attention à leurs activités d'exploitation qui constituent leur principale source de revenus.

Les parcelles sont en majorité au non des chefs de ménage qui sont les membres de la coopérative mais les travaux d'exploitation sont portés par l'ensemble des membres du ménage. Cet engouement social pour la production rizicole détermine sa durabilité sur le plan social.

5.7.2.3. Au plan environnemental les actions du projet ont eu des effets intéressants sur l'optimisation dans l'utilisation de l'eau. Les modules de formation ainsi que les conseils d'encadrement des exploitants encouragent les pratiques de l'agriculture durable. Cependant, le manque de mesures recommandées par l'étude d'impact environnemental du fait que l'étude et le processus de certification n'est pas allé jusqu'au bout.

L'équipe a noté une utilisation intensive des engrais minéraux pendant les deux campagnes de l'année qui a certainement une implication sur le maintien du sol.

CONCLUSION PAR RAPPORT A LA VIABILITÉ

Le niveau des coopératives est très homogène. Pour l'ensemble des coopératives, les progrès sont importants à tous les niveaux. Malgré l'appui très important, les coopératives n'ont toujours pas suffisamment de moyens pour assurer la durabilité. L'équipe retient que ces appuis n'ont été effectués suivant une stratégie permettant d'assurer leur durabilité à travers un système de renouvellement. Non seulement ils ont été octroyés sans contrepartie (intrants, équipements agricole, etc.....) mais aussi sans un mécanisme permettant leur renouvellement. Mais d'autres éléments précurseurs de durabilité sont perceptibles au niveau du projet, notamment en ce qui concerne les aspects économiques (revenus générés par les producteurs) et techniques (maîtrise technique culturelle et capacité à transmettre à d'autres exploitants). Cependant le niveau d'appropriation et de portage du projet par les institutions locales doit être amélioré dans le but de garantir la viabilité de l'ensemble des effets du projet.

5.8. Analyse de l'alignement, transparence

QUESTION PRINCIPALE D'EVALUATION	Est que les procédures budgétaires/programmation et administratives du projet s'adaptent à celles des institutions nationales et locales ? Dans quelles mesures elles sont transparentes ?
---	---

5.8.1. Alignement sur les procédures nationales, dispositif financier et approche de financement du programme :

Le financement du projet est totalement assuré, selon le protocole administratif, par l'AECID. Toute l'unité de mise en œuvre (équipe TRAGSA) est prise en charge par le projet.

Le circuit financier en vigueur est celui **d'un projet financé par une agence de développement et entièrement géré par un mandataire**. Aucune ressource ne passe par les partenaires.

L'équipe note que le projet n'a pas utilisé le circuit financier public (les procédures de dépenses publiques au Niger). Les achats de services ont été effectués directement par l'unité de gestion du projet aux prestataires de services. Cela a respecté les principes de concurrence, les règlements directs selon les clauses contractuelles. Ensuite, les matériels et autres biens ont été mis à la disposition des partenaires bénéficiaires (FUCOPRI, Coopératives etc.....).

On peut cependant affirmer que projet est très peu en conformité avec les principes d'alignement sur les procédures nationales et n'utilise pas les instruments financiers souverains de l'Etat nigérien

5.8.2. Transparence:

Les acteurs rencontrés en grande majorité ne relèvent pas de problèmes majeurs par rapport à la transparence. Les rencontres du Comité de pilotage et des comités techniques constituent une bonne occasion pour communiquer avec les partenaires.

CONSTATS	
Le projet inclut-il des mesures spécifiques pour renforcer les capacités des institutions locales ? Est qu'il est parvenu ?	Le projet n'a pas inclus de mesures spécifiques pour renforcer la commune V en tant qu'institution locale.
Dans quelle mesure TRAGSA et l'AECID ont-ils été transparents avec les institutions et le ministère de l'Agriculture?	Le comité de pilotage sous la présidence du ministère de l'agriculture permet d'assurer la transparence avec les institutions locales et nationales.

CONCLUSION PAR RAPPORT A L'ALIGNEMENT ET LA TRANSPARENCE

Le schéma de mise en œuvre du projet a été fortement influencé par le contexte du coup d'état survenu en 2009. Si le projet répond aux priorités du Niger, le montage institutionnel n'a pas convenablement tenu compte du rôle des institutions publiques. Dans un contexte de coup d'Etat, cela offrait à priori le cadre adapté pour la mise en œuvre du projet. Il s'agit ici d'une exception qui aussi aura le mérite de permettre de tirer des enseignements. Ainsi, avec une telle difficulté institutionnelle, notamment dans la collaboration avec la FUCOPRI en tant que faitière des bénéficiaires, les constats doivent amener à réfléchir sur des mesures transitoires permettant de revenir à la normale après rétablissement de l'ordre constitutionnel ou même attendre carrément le retour à l'ordre

constitutionnel pour privilégier les institutions publiques par rapport à certaines responsabilités telle que la maîtrise d'ouvrage des projets.

Pour la transparence, les comités de pilotages ont été un cadre pour informer et prendre les points de vue des acteurs sur les activités et les dépenses.

5.9. Analyse de la couverture

QUESTION PRINCIPALE D'EVALUATION	Les activités du projet ont-elles atteints tous les bénéficiaires prévus ? Est qu'il y a d'autres partenaires techniques ou financiers opérant dans le même territoire, secteur ou population ciblée avec lesquelles le projet peut avoir des connexions?
---	--

La couverture des actions du projet a été analysée par l'équipe d'évaluation à travers les informations relative à :

- La zone d'intervention et les acteurs bénéficiaires prévus dans le document de projet,
- Le secteur d'activités sur lequel ont porté les actions du projet.

L'analyse de ces paramètres a abouti aux constats suivants par rapport à la couverture géographique et couverture des bénéficiaires :

Les actions du projet sont focalisées intégralement dans la commune V de Niamey. L'ensemble des appuis ont ciblé 853 exploitants membres des trois coopératives de Saadia Amont, Saadia Aval et Kirkissoye sur 229 ha.

Les formations générales et les restitutions qu'ils ont suivies ont régulièrement touché directement plus de 65% de producteurs membres des 3 coopératives.

Tous les trois coopératives ont bénéficié d'appuis financiers, d'investissements (magasins de stockage, locaux de bureau et équipements de bureautiques, équipements et intrants agricoles, pompes flottantes, ouvrages / réseaux d'irrigation, etc.).

Avec le mécanisme d'intervention du projet, les agents des services techniques d'agriculture ont aussi été renforcés sur le plan technique et matériel en vue de leur permettre d'offrir des appuis conséquents aux producteurs.

Le taux de couverture de la zone et des acteurs initialement ciblés est donc jugé très satisfaisant.

Le projet, avec des appuis concentrés sur une zone de couverture très réduite est une particularité qui a eu certainement des avantages très importants et qui a été un point fort pour le projet. Tous les bénéficiaires directs ont été touchés par les actions du projet.

La concentration des appuis du projet sur une zone agro écologique très limitée peut aussi amener à s'interroger sur sa répliquabilité dans d'autres conditions agro écologiques. Une zone de couverture plus large et couvrant plusieurs conditions agro écologiques permettrait certainement de tirer des enseignements en fonction de l'adaptabilité dans différentes réalités agro écologiques.

La connexion au niveau du Ministère de l'agriculture ainsi qu'avec la FUCOPRI ont contribué à la visibilité du projet.

CONSTATS	
Est-ce que des mécanismes pour faciliter l'accès des bénéficiaires aux services du projet ont été établis ?	Les bénéficiaires reçoivent les appuis du projet systématiquement. Toutes les coopératives partenaires ont accès au même type d'appui.
Est-ce que les bénéficiaires prévus et atteints sont différents ?	Les bénéficiaires prévus et atteints ne sont pas différents
Est-ce que tous les producteurs ont été intéressés par le projet ?	Tous les producteurs de la zone de couverture ont été intéressés par le projet
Est qu'il y'a d'autres entités de gestionnaires et bailleurs de fonds en opérant dans le même territoire, secteur ou population ciblée ?	La FUCOPRI met en œuvre un projet dans la zone portant sur le renforcement des capacités de gestion des Coopératives partenaires à travers le Centre de Prestation de Services pour les Coopératives Rizicoles. L'équipe n'a pas noté de chevauchement avec d'autres interventions.
Peut-on coordonner les actions du projet avec celles d'autres partenaires dans le but d'obtenir de meilleurs résultats ?	On peut effectivement coordonner les actions du projet avec les actions de suivi rapproché de gestion des coopératives partenaires du projet du Centre de Prestation de Services pour les Coopératives Rizicoles en partenariat avec FUCOPRI.

CONCLUSION PAR RAPPORT A LA COUVERTURE

L'équipe d'évaluation estime que, vu le ciblage des coopératives de producteurs sur une zone géographique très limitée, l'appui a permis d'atteindre un nombre très élevé des bénéficiaires / exploitants directes et de rendre visible les acquis du projet.

5.10. Analyse de la contribution du projet à la réalisation des objectifs de l'initiative 3 N,

Axe de travail Initiative 3N	Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs	Valeur Indicateur réalisée par le projet
			Les productions agro sylvo pastorales et halieutiques sont accrues	
Axe 1 i3N : Accroissement des productions agro – sylvo – pastorales et halieutiques	O1 : <i>Accroître la contribution de l'irrigation et de la collecte des eaux de ruissellement à la production agricole nationale</i>	Les superficies des terres irriguées sont réhabilitées	Superficies réhabilités et mise en valeur	229 ha réhabilités en maitrise totale de l'eau et mise en valeur dans la commune V de Niamey
		De nouvelles superficies des terres irriguées sont mises en valeur	Taux d'adoption de meilleures gestions et d'organisation par les producteurs	Trois (3) coopératives de riziculteurs de la commune V de Niamey ont adopté une meilleure technique de gestion et organisation pour l'exploitation de leur périmètre
			Taux d'optimisation dans l'utilisation des eaux	Avec la réhabilitation des ouvrages d'irrigation, les producteurs ont attesté le bon niveau d'optimisation dans l'utilisation des eaux
	O2 : <i>Augmenter de 35% des rendements sur 25% des superficies cultivées</i>	L'accès des producteurs aux facteurs de production est facile	Evolution des rendements par type de culture	Le rendement moyen du riz irrigué est passé de 4 à 8t/ha soit une augmentation de 100% au niveau de 229 ha en 3 ans
			% des producteurs par zones ciblées ont satisfait leur demande annuelle en intrants et en matériels agricoles	100% des producteurs des membres de trois coopératives (853) dans la commune V de Niamey ont satisfait leur besoin d'intrants (engrais et semences de riz) depuis les 3 dernières années

			Nombre de batteuse mise en place	3 batteuses mises en place
			Motoculteurs	10 motoculteurs pour 3 coopératives de 853 membres
			Quantité d'engrais mis en place	49 tonnes de NPK et 49 tonne de DAP pendant deux campagnes (96 tonnes de NPK et 96 tonnes de DAP)
			Nombre d'unité attelé (kit matériel à traction animale)	112 unités attelées (charrue + bœuf / ânes)
			Nombre de magasins mis en place	3 magasins de stockage

A travers ce tableau d'analyse, le constat paraît clair sur le niveau de contribution du projet aux objectifs des politiques nationales notamment ceux de l'Initiative 3N.

De façon concrète, la mise en œuvre du projet «Appui global de la production agricole locale des coopératives rizicoles dans la commune urbaine V de Niamey (Niger)» s'inscrit dans la réalisation de l'Axe 1 de l'13N « Accroissement et diversification des productions agro sylvo pastorales et halieutiques ». Il ressort donc un lien précis entre les indicateurs de l'initiative 3N et les résultats atteints par le projet.

En conclusion, les résultats atteints par le projet, des contributions pour l'atteinte des indicateurs de l'initiative 3N pour la sécurité alimentaire et le développement agricole durable à travers:

- La quantité de superficie réhabilitée et mise en valeur
- L'accroissement du niveau de rendement et de revenus,
- La facilité d'accès aux intrants et matériels agricoles

6. CONCLUSION

Le processus d'évaluation externe s'est déroulé normalement. Les travaux ont été conduits conformément à la méthodologie proposée par l'équipe et approuvée par le comité de suivi.

Les rencontres avec les acteurs du projet se sont bien déroulées avec la facilitation de l'équipe de mise en œuvre du projet. Les informations collectées ont permis de renseigner les différents critères d'évaluation retenus.

L'équipe d'évaluation a fait une triangulation des différentes sources d'information lors des analyses. Les informations ont été analysées en fonction des critères d'évaluation. Pour chaque critère, l'équipe d'évaluation a tiré des conclusions sur la base des constats.

De façon générale, on peut affirmer que les performances du projet sont très élevées malgré un contexte de mise en œuvre très difficile.

Par rapport à la pertinence, le projet répond aux besoins réels des acteurs bénéficiaires et contribue à l'atteinte des objectifs du SDRP et de l'initiative 3N dans la zone d'intervention. Les actions ont porté sur les contraintes qui freinent l'accroissement de la productivité dans les périmètres rizières de la commune V de Niamey. Malgré sa pertinence, le projet dans sa phase initiale d'identification n'a pas prévu d'intervention dans certains domaines clés notamment l'appui à la commercialisation du riz. Un des mérites du projet qui a sans doute contribué à élever sa performance, c'est qu'il a été concentré sur une aire géographique très limitée avec des bénéficiaires très précis

Par rapport aux impacts, le projet a des effets sur les conditions de vie des familles et la sécurité alimentaire avec l'amélioration du niveau des revenus des exploitants et l'amélioration des capacités de gestion des coopératives.

Par rapport à l'efficacité, le projet a été très efficace dans l'atteinte des effets liés à l'amélioration du niveau de rendement à l'hectare. Ceci a réussi grâce à la réhabilitation des ouvrages d'irrigation et à la mise à disposition des intrants agricoles (engrais et semences performantes).

Par rapport à l'efficience, le dispositif de gestion administrative et financière en place et le choix de la stratégie d'intervention directe ont permis de maîtriser les coûts et d'assurer une efficience.

Par rapport à la viabilité, la démarche qui a prévalu dans la mise en œuvre du projet, notamment les subventions directes aux producteurs sans aucune conditionnalité, bien qu'ayant eu des effets positifs par rapport à la maîtrise des coûts et des délais, n'est pas très favorable à la viabilité du projet. Les appuis institutionnels ont eu des effets positifs sur une bonne préparation des coopératives à la viabilité.

L'équipe d'évaluation a noté des initiatives prises par les bénéficiaires eux-mêmes pour assurer la viabilité en ce qui concerne les matériels et autres intrants mis à disposition. Néanmoins, l'équipe note que le projet devait s'inscrire dans une approche permettant une responsabilité plus accrue des bénéficiaires, favorable à la viabilité.

Par rapport à l'appropriation et à la participation, les difficultés institutionnelles n'ont pas facilité l'appropriation du projet par la FUCOPRI en tant que bénéficiaire principale. Les services techniques du ministère de l'agriculture ont formulé la critique de ne pas être maître d'ouvrage du projet, ce qui aurait amené à s'approprier du projet. Mais de façon globale, le niveau de participation aux prises de décisions et d'appropriation des institutions locales est resté faible.

Par rapport à l'alignement et à la transparence, le dispositif de pilotage et le système de financement ne s'appuient pas sur la responsabilisation des institutions locales. Les acteurs ont par endroit signalé le manque de communication sur le processus de planification et de dépenses.

Par rapport à la couverture l'appui a permis d'atteindre tous les bénéficiaires directs du projet et de rendre visible les effets.

Par rapport à la contribution du projet aux objectifs de l'Initiative 3 N, les objectifs du projet sont en phase avec l'Initiative 3N. L'équipe a fait sortir une analyse détaillée des liens entre d'une part l'initiative 3N et d'autre part le projet, objet de cette évaluation. De cette analyse, l'équipe a établi la contribution du projet à l'atteinte des indicateurs de l'initiative 3N, notamment, à travers les superficies réhabilitées et mises en valeur, le rendement des cultures et l'accès des producteurs aux facteurs de productions (intrants et matériels agricoles).

6.1. Quelques leçons apprises

Un bon ancrage institutionnel du projet est déterminant pour sa mise en œuvre dans la stabilité, sa performance et surtout son niveau d'appropriation et de durabilité. Une bonne organisation institutionnelle nécessite la clarification préalable des rôles et responsabilités des parties prenantes.

L'appui à l'accroissement des rendements aboutit naturellement à l'amélioration de la production. Pour mieux valoriser ce surplus à la production, un accompagnement de la commercialisation du produit s'avère nécessaire.

La focalisation du projet sur une zone géographique limitée et avec des acteurs bénéficiaires très précis augmente la performance du projet et permet aussi une bonne visualisation des effets / acquis. Ceci représente ici un cas de bonne pratique ayant contribué au succès.

L'appui à travers des subventions directes et sans conditions aux acteurs bénéficiaires ne favorise pas une bonne appropriation donc de viabilité. La contribution des acteurs à la prise en charge de leur propre problématique permet d'apprécier leur niveau de motivation et de responsabilisation, gage d'une bonne appropriation.

L'état à travers ses ministères et les institutions publiques locales (collectivités territoriales) constituent des ancrages institutionnels très favorables pour une appropriation.

Un partenariat dynamique avec d'autres projets dans les mêmes ressorts territoriaux ou dans le même secteur de développement permet d'échanger sur les bonnes pratiques et approches.

Les formations produisent de grands d'effets si elles sont suivies par un accompagnement de proximité assez intense.

6.2. Recommandations

Les recommandations formulées ici par l'équipe vont dans le sens de la consolidation des acquis de la phase écoulée d'une part et du prolongement des appuis d'autre part. Les acquis étant encore fragiles, il faut des actions visant à les renforcer d'abord et pour ensuite continuer avec de nouvelles actions.

No.	Responsable	Partenaires	Stratégies
-----	-------------	-------------	------------

PAR RAPPORT A L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL DES INTERVENTIONS

1	Placer la maîtrise d'ouvrage du projet sous le ministère de l'agriculture		
	L'AECID	Ministère de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la base des résultats de l'évaluation, élaborer un nouveau programme placé sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de l'agriculture ; - Maintenir le comité de pilotage dans sa forme actuelle - Clarifier le rôle de tous les acteurs institutionnels du projet.

2	Mettre en place un système de suivi évaluation		
	Le mandataire de l'AECID	Ministère de l'Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le dispositif de collecte des données - Adopter un système de rapportage axé sur les résultats - Collecter les données

PAR RAPPORT AU RENFORCEMENT DES ORGANISATIONS PARTENAIRES

3	Renforcer les capacités organisationnelles des producteurs		
	Le mandataire de l'AECID	Coopératives et unions	<ul style="list-style-type: none"> - Elaborer des plans stratégiques par coopératives et des plans d'actions permettant de poursuivre le travail en cours au niveau technique et organisationnel - Mettre en place un système d'accompagnement pratique rapproché qui complète les formations - Développer un système d'appui conseil focalisé sur la faïtière en vue de consolider les acquis

PAR RAPPORT AU DELAIS D'EXECUTION DU PROJET

4	Prévoir pour des projets similaires, un délai de mise en œuvre qui s'étend au moins sur deux années de campagnes agricoles après la réalisation des travaux.		
	AECID	Ministère de l'agriculture,	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir compte des délais des travaux d'aménagement et des moments favorables à leur réalisation - Prévoir au moins deux années de campagnes agricoles après la réalisation des travaux pour permettre le processus d'apprentissage favorisant

			l'appropriation donc assurer la durabilité.
--	--	--	---

PAR RAPPORT AU RENFORCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

5	Appuyer la commercialisation		
	Le mandataire de l'AECID	Ministère de l'agriculture, Coopératives	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la transformation commercialisation du riz dans la planification, - Encourager l'installation des unités de transformation à travers un partenariat avec le secteur privé

PAR RAPPORT AU SUIVI DES INFRASTRUCTURES D'IRRIGATION

6	Renforcer la gestion des infrastructures d'irrigation		
	Le mandataire de l'AECID	Ministère de l'agriculture, Coopératives. Génie Rural ONAHA	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir des conventions de délégation des ouvrages aux coopératives afin de les responsabiliser dans la gestion / entretien et maintenance des ouvrages installés et pistes d'accès (avec contrat de prestation avec ONAHA) - Mettre en place un système de suivi des pompes flottantes installées pour leur adaptabilité technique et leur maîtrise pour la viabilité.

PAR RAPPORT A LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

7	Renforcer le soutien à la gestion de l'environnement		
	Le mandataire de l'AECID	TRAGSA	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'agriculture, Coopératives Génie Rural ONAHA Ministère de l'Environnement - Engager une nouvelle étude d'impact environnemental et social pour : <ul style="list-style-type: none"> o Évaluer l'impact environnemental et social de la première phase o Prendre en charge les possibles impacts générés o Établir un cahier des charges de mesures d'atténuation ; - Fixer les digues et diguettes à travers des plantations d'andropogon gayanus qui n'auront pas de conséquences pour les pistes (les pistes sur les digues sont obstruées avec hautes herbes).

PAR RAPPORT A LA COUVERTURE

8	Appuyer l'extension de la zone d'intervention pour d'éventuel nouveau projet		
	l'AECID	Ministère de l'agriculture,	Compte tenu de la qualité des résultats, des besoins actuels de développement

		Coopératives. Génie Rural ONAHA	des zones de périmètre rizicole, et du potentiel existant des investigations doivent être encouragées en vue de formuler un projet axé sur la consolidation des acquis avec l'opportunité d'établir l'extension de la zone d'intervention sur l'ensemble de la région de Niamey et éventuellement s'autres zones du Niger.
--	--	---------------------------------------	--

7. ANNEXES

(a) Annexe 1 : Termes de référence

(b) Annexe 2 : Plan de travail

(c) Annexe 3 : Méthodologie proposée

(d) Annexe 4 : Outils collecte de données

(e) Annexe 5 : Composition et description de la mission

(f) Annexe 6 : Liste des personnes rencontrées